

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC
PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. II.

MONTRÉAL, 1^{er} AVRIL 1882.

N^o 4.

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Avis—Nomination de commissaires d'écoles—Nomination d'un inspecteur d'écoles—Séance du Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : De l'enseignement du style—De l'éducation de famille — Géographie: Etendue de la Puissance du Canada—Une leçon de choses : l'éponge — Physique élémentaire (Suite) — Une fable de LaFontaine commentée; Le Loup et l'Agneau—D'où vient l'affirmation : *J'en mettrais la main au feu?* — Question de grammaire : *Accord du participe passé en rapport avec le pronom en et un adverbe de quantité* — Dictées d'orthographe usuelle—Problèmes divers. — TRIBUNE LIBRE; Correspondance : Un problème à résoudre. — LECTURE POUR TOUS : Pensées diverses—Le nid de l'oriot—FEUILLETON : Zacharie le maître d'école. — BIBLIOGRAPHIE.—CONDITIONS D'ABONNEMENT.

ACTES OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité de la Pointe-aux-Trembles, dans le comté d'Hochelega, ont laissé passer une année sans avoir d'école dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute, dans le délai indiqué par la loi.

Le Surintendant,

G. OUMET.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Attendu que les syndics des écoles dissidentes de la municipalité du village de Lauzon, dans le comté de Lévis, ont laissé passer une année sans avoir d'école dans leur dite municipalité, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire à exécution, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en Conseil, que la corporation des syndics des dites écoles dissidentes pour la dite municipalité soit déclarée dissoute, dans le délai indiqué par la loi.

Le Surintendant,

G. OUMET.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil, en date du treize février 1882, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles.

Comté de Kamouraska, Saint-Eléuthère.

1. Elie St-Pierre et Damase Landry, élus en juillet 1880, mais dont l'élection n'est pas régulière, vu que le président ne savait ni lire ni écrire,

2. Andronique Ouellet et Grégoire Lagacé, élus en juillet 1881, mais dont l'élection n'est pas régulière, vu que le président ne savait ni lire ni écrire.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination d'un commissaire d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil, en date du huit mars courant (1882), de nommer M. Jérémie Létourneau, commissaire d'écoles pour la municipalité scolaire de Dalibaire, dans le comté de Rimouski, en remplacement de M. Rodolphe Guimond, qui a laissé définitivement la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination de commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil, en date du 1er mars courant (1882), faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté de Kamouraska, Saint-Onésime.—M. Pierre Chouinard, en remplacement de Jérémie Beaulieu, qui a laissé définitivement la municipalité.

Comté de Bonaventure, Matapédia.—MM. R. O. Stiles, James Adams, Thomas Bell, Andrew Alford et Alexander McDonald, vu qu'il n'y a pas eu d'élection depuis 1878.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nominations de commissaires d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un Ordre en Conseil, en date du 21 mars courant, de faire les nominations de commissaires d'écoles suivantes, savoir :

Comté d'Arthabaska, Saint-Valère de Bulstrode.—Le Rev. Edouard Brunel et M. Joseph Charles Hébert, en remplacement du Rév. Louis E. Dauth et de M. Moïse Hébert, qui ont définitivement quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à son Honneur Le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil, en date du 15 mars courant (1882), de distraire de la municipalité scolaire de " Frampton Ouest " (Saint-Edouard), comté de Dorchester, les deuxième, troisième et quatrième rangs du coin sud-ouest de " Frampton Ouest, " pour les annexer à la municipalité de " Crambourne, " dans le même comté,

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nomination d'un Inspecteur d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un Ordre en Conseil, en date du 28 février dernier (1882), de nommer M. Pierre Joseph Ruel, inspecteur d'écoles, en remplacement de M. J. W. Alexander, dont la commission a été révoquée.

Le district scolaire de M. P. J. Ruel, comprendra partie des comtés de Bagot, Brome, Missisquoi, Shefford et Stanstead (écoles catholiques).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Avis de demande d'annexion et de délimitation de municipalité scolaire en vertu de la 5me sect., 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité scolaire du village de Laprairie, la Côte dite Saint-Joseph ou la Borgnesse, et la Côte dite Saint-Joseph ou Grande Coulée, et les annexer à la municipalité scolaire de la paroisse de Laprairie, la dite annexion devant prendre force et effet le 30 juin prochain.

Bureau des Examineurs catholiques de Montréal.

SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1882.

M. F. X. Valade expose que son âge avancé ne lui permet plus de rester en office : il prie, par conséquent, le Bureau de vouloir bien recevoir sa démission comme secrétaire.

Cette démission ayant été acceptée, il est résolu, sur proposition de M. l'abbé Lauzon, appuyé par M. F. X. Valade :

Que M. A. D. Lacroix soit nommé secrétaire du Bureau des Examineurs catholiques de Montréal, en remplacement de M. F. X. Valade, démissionnaire.

Sur proposition de M. l'abbé Lauzon, appuyé par M. A. D. Lacroix, il est résolu :

Que M. F. X. Valade soit nommé secrétaire honoraire en récompense de ses longs états de service.

A. D. LACROIX,

Secrétaire B. E. C. M.

N. B.—Toute communication relative au Bureau devra être adressée comme suit :

Monsieur A. D. LACROIX,
Secrétaire du Bureau des Examineurs,
Montréal.

MATIÈRES D'EXAMEN.

I

Epreuves des Aspirants au Diplôme d'École Élémentaire.

DICTÉE.

LE LIÈVRE QUI FAIT LE BRAVE.

Un lièvre, qui était honteux d'être peloton, cherchait quelque occasion de s'aguerrir. Il allait quelquefois, par un trou d'une haie, dans les choux du jardin d'un paysan pour s'accoutumer au bruit du village. Souvent même il passait assez près de quelques mâtifs qui se contentaient d'aboyer après lui. Au retour de ces grandes expéditions, il se croyait plus redoutable qu'Alcide après tous ses travaux. On dit même qu'il ne rentrait dans son gîte qu'avec des feuilles de laurier et faisait l'ovation. Il vantait ses prouesses à ses compères les lièvres voisins. Il représentait les dangers qu'il avait courus, les alarmes qu'il avait don-

nées aux ennemis, les ruses de guerre qu'il avait faites en expérimenté capitaine, et surtout son intrépidité héroïque. Chaque matin il remerciait Mars et Bellone de lui avoir donné des talents et un courage pour dompter toutes les nations à longues oreilles. Jean Lapin, discourant un jour avec lui, lui dit d'un ton moqueur : " Mon ami, je te voudrais voir avec cette belle fierté au milieu d'une meute de chiens courants."—Moi ? répondit notre preux chevalier, je ne reculerais pas, quand toute la gent chienne viendrait m'attaquer ! " A peine eut-il parlé, qu'ils entendit un petit tournebroche d'un fermier voisin qui glapissait dans les buissons assez loin de lui. Aussitôt il tremble, il frissonne, il a la fièvre ; ses yeux se troublent. Il se précipite d'un rocher escarpé dans une profonde vallée, où il pensa se noyer dans un ruisseau. Jean Lapin, lui voyant faire le saut, s'écria de son terrier : " Le voilà ce foudre de guerre ! Le voilà, cet Hercule qui doit purger la terre de tous les monstres dont elle est pleine ! "

(FÉNELON.)

EXPLICATIONS EN DEVOIRS.

- Mâtins*, s. m. pl. Gros chiens de garde.
- Alcide* ou *Hercule*, n. p., demi-dieu de la Fable.
- Ovation*, petit triomphe.
- Prouesses*, s. f. pl., actes de bravoure, de courage.
- Mars* et *Bellone*, n. p., le dieu et la déesse de la guerre, dans la Fable.
- Discourant*, *discourir*, v. n., parler longuement.
- Preux*, s. et adj., vaillant, brave. N'a point de féminin.
- Gent*, s. f., race.
- Glapissait*, *glapir*, v. n., crier, aboyer d'une voix aigre et perçante.
- Pensa*, penser, v. n., et a. *Penser* tomber, *penser* mourir, se croire sur le point de....
- Indiquer le ou les sujets des verbes contenus dans cette dictée.

ARITHMÉTIQUE.

1° On a vendu $7\frac{1}{2}$ ver. de casimir à 17 s. 9 d. la verge ; $5\frac{1}{2}$ ver. drap bleu à £1-3-4 ; $2\frac{3}{4}$ de toile à 3s.-9 $\frac{1}{2}$ d. Quel est le montant au cours décimal ?

Rép. \$54.35.

Opération.

	£ S. D.	£ S. D.
$7\frac{1}{2}$ ver. à 0-17-9 =		6-13-1 $\frac{1}{2}$
$5\frac{1}{2}$ " 1- 3-4 =		6- 8-4
$2\frac{3}{4}$ " 0- 3-9 $\frac{1}{2}$ =		0-10-3 $\frac{1}{2}$
		£13-11-9

Au cours décimal :

£ 13 × 4 =	\$52.00
S 11 × 20 =	2.20
D 9 × $\frac{5}{8}$ =	.15
	\$54.35

2° La somme de \$430.80 a rapporté \$195.29 $\frac{2}{3}$ d'intérêt en 8 ans. Quel était le taux ?

Rép. 5 $\frac{2}{3}$ %

Opération.

$$\$430.80 \times 8 : 100 :: \$195.29\frac{2}{3} : x$$

<u>8</u>	<u>100</u>
344640	1952960 5 $\frac{2}{3}$
	1723200
	229760
	344640 = $\frac{2}{3}$

II.

Epreuves des Aspirants au Diplôme d'Ecole Modèle.

DICTÉE.

LA TOURAINE.

Connaissez-vous cette partie de la France que l'on a surnommée son jardin ? Ce pays où l'on respire un air pur, dans des plaines verdoyantes arrosées par un grand fleuve ? Si vous avez traversé, dans les mois d'été, la belle Touraine, vous aurez longtemps suivi la Loire paisible avec enchantement, vous aurez regretté de ne pouvoir déterminer, entre les deux rives, celle où vous choisiriez votre demeure, pour y oublier les hommes auprès d'un être aimé.

Lorsqu'on accompagne le flot jaune et lent du beau fleuve, on ne cesse de perdre ses regards dans les riants détails de la rive droite. Des vallées peuplées de jolies maisons blanches qu'entourent des

bosquets; des coteaux jaunis par les vignes ou blanchis par les fleurs de cerisier; de vieux murs couverts de chevreuilles naissants; des jardins de rases d'où sort tout à coup une tour élancée: tout rappelle la fécondité de la terre ou l'ancienneté de ces monuments, et tout intéresse dans ses habitants industriels. Rien ne leur a été inutile: il semble que dans leur amour d'une aussi belle patrie, ils n'aient pas voulu perdre le moindre espace de terrain, le plus léger grain de son sable. Vous croyez que cette vieille tour démolie n'est habitée que par des oiseaux de nuit? Non, au bruit de vos chevaux, la tête riante d'une jeune fille sort du lierre poudreux, blanchi sous la poussière de la grande route. Si vous gravissez un coteau hérissé de raisins, une petite fumée vous avertit tout à coup qu'une cheminée est à vos pieds; c'est que le rocher même est habité. Des familles de vigneron respirent, dans ces profonds souterrains, abritées dans la nuit par la terre nourricière qu'elles cultivent laborieusement durant le jour. L'encens de leur foyer semble retourner à cette terre qui l'alimente. Les bons Tourangeaux sont simples comme leur vie, doux comme l'air qu'ils respirent et forts comme le sel qu'ils fertilisent. On ne voit sur leurs traits bruns ni la froide immobilité du Nord, ni la vivacité grimacière du Midi. Leur visage a, comme leur caractère, quelque chose de la candeur du vieux peuple de saint Louis. Leurs cheveux châtain sont encore longs et arrondis autour des oreilles, comme les statuts de pierre de nos vieux rois. Leur langage est le plus pur français, sans lenteur, sans vitesse, sans accent; le berceau de la langue est là, près du berceau de la Monarchie.

(ALFRED DE VIGNY.)

EXPLICATIONS EN DEVOIRS.

Surnommée, p. passé. *Surnommer*, v. actif. Mettre un nom sur un autre.—Louis-le-Hardi, *surnommé* le Hardi.

Verdoyantes, adj. f. pl. Qui *verdoie*, qui devient vert. *Verdoyer*, v. n. Devenir vert. Au printemps, on voit les arbres *verdoyer*.

Touraine, s. f. Province de France, capitale *Tours*, forme les départements de la Vienne et d'Indre-et-Loire.

Naissants, *antes*, adj. Qui naît, qui commence à naître. Jour *naissant*; ville *naissante*.

Riante, adj. fém. Gracieuse, agréable à la vue, à l'esprit. Un visage *riant*, un paysage *riant*, une idée *riante*.

Hérissé, p. passé, employé ici adjectivement. Se dit d'un corps, d'une surface, couverts de choses droites, aiguës. Ce chemin est *hérissé* d'épines; cet enclos est *hérissé* de pieux. *Hérissé de raisins* n'est pas précisément juste; le raisin n'offre rien de pointu, d'acéré, de piquant.

Remarques—Le mot *adjectif* vient d'un mot latin qui signifie *ajouter*. Il ajoute une idée à celle exprimée par le substantif. Le mot *participe* signifie qu'il participe à la fois de la nature de l'adjectif, parce qu'il qualifie le substantif, et de la nature du verbe dont il admet les mêmes espèces de compléments. Différence entre *l'adjectif* et le *participe présent*: le premier exprime un état, une façon d'être, et s'accorde avec le substantif; le second exprime une action; il a tous les mêmes compléments que le verbe auquel il appartient, et reste invariable.

Relever les adjectifs verbaux de cette dictée, et former des phrases dans lesquelles on les emploiera comme participes.

ALGÈBRE.

1^o Divisez $x^4 - y^4$ par $x - y$.

Opération.

$$\begin{array}{r} x^4 - y^4 \quad | \quad x - y \\ \underline{x^4 - x^3 y} \end{array}$$

$$\begin{array}{r} x^3 y - y^4 \quad | \quad x^3 + x^2 y + xy^2 + y^3. \text{ Rés.} \\ \underline{x^3 y - x^2 y^2} \end{array}$$

$$x^2 y^2 - y^4.$$

$$\underline{x^2 y^2 - xy^3}$$

$$xy^3 - y^4$$

$$\underline{xy^3 - y^4}$$

2^o Quelle est la différence entre

$$\frac{3x + a}{5b} \text{ et } \frac{2x + 7}{8}$$

Réponse :

$$\frac{24x + 8a - 10bx - 35b}{40b}$$

MESURAGE.

1^o Une personne possède une ile de forme circulaire de 568 pds de diamètre. Elle veut faire un trottoir alentour de 21 pds 6 pces de largeur. Quel en sera le prix à \$0.50 la verge carrée ?

Rép. \$2050.73.

Opération.

$$568^2 \times .7854 = 253388.8396$$

$$525^2 \times .7854 = 216475.8750$$

$$\text{Dif. } 36913.0146$$

$$\frac{36913.0146 \times 50}{9} = \$2050.723$$

Ou

$$1093 \text{ somme} \times \text{dif.} = 46999 \times \frac{7854}{9} =$$

$$4101.446 \times .50 = \$2050.73$$

2^o Combien faudra-t-il payer à raison de \$0.35 le pied carré pour faire polir la surface de 4 colonnes de pierre dont la circonférence de la base est de 6 pds 10 pces, et celle du sommet 3 pds 8 pces et la hauteur (apothème) 9 pds 3 pces ?

Rép. \$67.9875.

Opération.

$$6-10 \quad 9-3 = 9.25$$

$$3-8$$

$$2 \left[\begin{array}{r} 10-6 \\ 5-3 = 5.25 \times 9.25 = 48.5625 \end{array} \right. \quad 4$$

$$\begin{array}{r} 194.2500 \\ 35 \end{array}$$

$$\begin{array}{r} 97125 \\ 58275 \end{array}$$

$$\hline 67.9875.$$

3^o On a donné \$14.81 ¹³/₂₇ pour faire niveler

une cour à raison de 6 ²/₃ cts la verge carrée. Quelle est la largeur de la base de cette cour dont la forme est un losange ayant pour perpendiculaire 40 pieds ?

Rép. 50 pds.

Opération.

$$\$14.81 \frac{13}{27} \div 6\frac{2}{3} = 222 \frac{2}{9}$$

$$40 \overline{) 2000} \\ \underline{2000} \\ 0$$

50 pds.

PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT

De l'enseignement du style.

La connaissance d'une langue embrasse, outre la grammaire, un usage facile de cette langue par la parole et par l'écriture. On ne la sait pas si l'on ignore la valeur des expressions au moins usuelles ; si, à l'appel de l'esprit, les mots n'accourent sur les lèvres ou sous la plume pour interpréter les idées dont ils sont les signes extérieurs. Chacun a une langue pauvre ou riche, en raison de l'étendue du vocabulaire qu'un usage fréquent a rendu familier à sa pensée. Dès le premier âge de l'enfant, l'école doit donc meubler son esprit de mots et d'idées, et l'exercer à s'exprimer conformément aux règles établies.

Commencé dans la famille, ce travail se continue à la salle d'asile et à l'école. Avant que l'enfant sache lire et pendant qu'il apprend à déchiffrer la parole écrite, le maître le familiarise, à propos de tout, aux termes usuels et à la correction du langage, employant dans ce but leçons de choses, fables et histoires morales :

1^o *Les leçons de choses.* Autant que possible on met l'objet sous les yeux de l'élève ; il le voit, le touche... et rend compte des impressions diverses qu'il en reçoit par chacun de ses sens. Quand le maître a ajouté tous les développements utiles, il fait résumer, en de courtes phrases, que chaque élève répète, les propriétés et les usages de l'objet étudié.

2^o *Les fables.* C'est un bon exercice, mais qui demande à être expliqué, non après, mais avant le travail de mémoire. Si la fable est en vers, on la fait raconter en prose après la récitation du texte.

3^o *Les histoires.* Il les faut courtes, morales, piquantes ; un peu merveilleuses, elles en sont mieux goûtées des enfants.

L'Histoire sainte fournit une multitude de traits qui réunissent au plus haut degré toutes les qualités désirables ; on peut en emprunter aussi beaucoup à l'histoire de l'Eglise et même à notre histoire nationale. Les contes du chanoine Schmid intéressent les plus petits comme les grands ; c'est la morale présentée sous sa forme la plus gracieuse, la plus aimable. Après le récit du maître, les élèves racontent à leur tour, ou du moins répondent aux questions qui leur sont adressées ; insensiblement ils en viennent à narrer le trait d'un bout à l'autre. Le maître n'a qu'à souffler de temps en temps un mot qui résiste, à remplacer une expression défectueuse, à veiller enfin à la pureté du langage, telle qu'on peut l'exiger de jeunes enfants.

Ces différents exercices se continuent avec persévérance jusqu'au moment où l'élève peut écrire sous la dictée. Alors ils se compliquent d'un petit devoir écrit auquel ils servent de préparation ; et par devoir j'entends ici une vraie rédaction, et non pas une dictée, ni une copie à vue ou de mémoire.

Peut-être plus d'un instituteur croit-il nécessaire d'attendre que l'élève connaisse en grande partie son orthographe avant de l'exercer à la rédaction ; ce préjugé, je l'ai partagé autrefois ; mais l'expérience a complètement modifié mon opinion à cet égard, et je suis aujourd'hui persuadé que ces deux enseignements peuvent marcher presque parallèlement.

Quand un enfant connaît l'accord de l'adjectif avec le nom, du verbe avec le sujet, ferait-il même dans l'appâtation beaucoup de fautes sur ces règles fondamentales, il est temps de l'occuper à de petites compositions françaises. Ses premiers travaux seront criblés de fautes ; qu'importe ! Elles diminueront tous les jours en proportion de ses progrès en orthographe. En attendant, il acquiert de la facilité à rédiger, et cet avantage compense bien, ce me semble, le retard assez problématique dont peuvent avoir à souffrir ses études grammaticales.

—L'Ecole primaire d'Huy.

L'Education de famille.

(Conférence faite devant l'Association des instituteurs en rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier, le 26 janvier dernier.)

“J'ai toujours pensé qu'on réformerait le genre humain si l'on réformait l'éducation de la jeunesse.”
LEIBNITZ.

Monsieur le Président,

Messieurs,

Ce n'est pas sans éprouver un sentiment de malaise et de légitime appréhension en mes faibles ressources que je viens jeter dans cette honorable assemblée une parole que vous n'attendiez pas, et que j'ai lieu de croire trop peu digne de votre bienveillant attention.

En acceptant la tâche aussi difficile que délicate de faire les frais d'une conférence, je n'avais songé—je vous l'avouerai franchement—qu'à faire acte de bon vouloir et fournir mon humble contingent de travail et de dévouement à l'Association à laquelle je me fais gloire d'appartenir, et nullement aux difficultés que je devais y rencontrer.

Le sujet sur lequel je viens vous entretenir est d'une si grande importance et d'une actualité telle qu'il semble téméraire de ma part de l'avoir choisi de préférence à tout autre. Aussi aurais-je désiré qu'une parole plus autorisée que la mienne eût traité ce sujet si délicat ; je suis persuadé que l'auditoire aurait en tout à y gagner : quoi qu'il en soit, j'ose espérer que le désir de bien faire tiendra lieu de bien dire : telle sera mon excuse auprès de vous.

L'observateur intelligent qui suit d'un œil attentif le mouvement des choses et leur action sur les familles aussi bien que sur les individus, ne peut maîtriser un sentiment de malaise et de crainte pour l'avenir de notre nationalité. Cette réflexion m'amène à parler de *l'Education de famille et de son influence sur la société.* En effet, que voyons-nous à l'ordre du jour ? Des enfants affichant le plus grand mépris pour l'autorité paternelle. Mais, que dis-je ? des parents, dépositaires de l'autorité divine, conspirant eux-mêmes pour anéantir parmi nous l'autorité et le respect. On peut donc dire sans exagérer que cette déchéance de l'autorité paternelle est le plus grand obstacle opposé à

l'œuvre de l'éducation ; car si cette divine autorité fléchit, tout fléchit avec elle, et la société est ébranlée jusque dans ses fondements.

Puisqu'il faut, ici, faire connaître toute notre pensée sur ce triste sujet, nous dirons que les instituteurs chargés d'élever la jeunesse, ne se sentant point appuyés de l'autorité paternelle — les parents l'ayant abdiquée — gémissent de cet état de chose ; et alors l'autorité, et partant le respect, manquant, il n'y a plus d'éducation possible.

Mais, me dira-t-on peut-être, puisque les parents n'ont plus d'autorité et qu'ils ne veulent plus en avoir, que les bons instituteurs se passent de leur concours. A ceci je répondrai : c'est vainement que l'instituteur essaierait de se passer des parents ; et d'ailleurs il le voudrait qu'il ne le pourrait point, pour la raison bien simple qu'étant le représentant des parents, son autorité n'est qu'une autorité d'emprunt, qui ne peut être efficace qu'en autant que ceux-ci, la possédant dans toute son intégrité, lui prêtent un généreux concours. Ce sera toujours un mal à peu près sans remède, dans l'éducation que cette abdication ou ce refus des parents de faire sentir leur autorité. C'est un plus grand malheur que s'ils étaient morts, car, eux vivants, ils ne sauraient être remplacés. D'ailleurs, cette disjonction de l'autorité réelle, mais abdiquée par leurs faibles parents, et de l'autorité empruntée et impuissante de l'instituteur, n'échappe jamais à la sagacité naturelle des enfants.

L'œuvre de l'éducation ne saurait rencontrer un obstacle plus grand, une difficulté plus délicate, une plaie plus douloureuse.

Comment expliquer cette étrange négligence, cette faiblesse coupable de certains parents à maintenir les droits de leur autorité à l'égard de leurs enfants ? Rien ne l'explique, si ce n'est que ces parents ignorent complètement leurs devoirs d'état, ou, s'ils les connaissent, ils succombent sous le poids de ces mêmes devoirs.

Ceci explique l'empressement avec lequel on se hâte de se débarrasser de ses enfants le plus tôt possible. Dès l'âge de cinq à six ans, il faut les envoyer à l'école, non pas dans le but de les confier à des mains plus habiles ou plus fermes, ce qui serait certainement très

louable, mais, pour me servir de l'expression consacrée, *pour s'en débarrasser*. Si les parents en sont débarrassés, le pauvre instituteur ne l'est guère ; car malgré tout le tact et le dévouement dont il fait preuve, l'instituteur ne saurait, auprès de ces enfants remplacer les parents. Cette suite de premiers soins que réclame la faiblesse de l'enfance, cette éducation du premier âge, nul autre qu'une mère n'aura le courage de s'y dévouer avec cette abnégation et cette sollicitude qu'on lui connaît. Pour ma part, j'ai toujours pris en pitié ces pauvres petits êtres qu'on éloigne de la maison paternelle, ne serait-ce que pour quelques heures ; ces pauvres enfants souffrent plus qu'on ne pense à suivre les exercices ordinaires de l'école. Bien souvent, ils finissent par perdre le goût de l'école et de tout ce qui s'y rattache, pour ne plus vouloir y retourner jamais. Ne nous hâtons donc pas d'arracher l'enfant à ces doux soins de la famille pour le livrer à des études précoces. Laissons-le jouir paisiblement de son innocence. "Heureux enfant ! " je veux qu'il soit longtemps bercé sur " les genoux de sa mère, non point pour " y recevoir des caresses qui l'amollissent, " mais des conseils et des soins qui le " fortifient ! Sa mère guidera doucement " ses premiers pas et consolera ses premières douleurs. Elle jettera dans son " esprit ses premières pensées et dans " son cœur ses premières émotions. La " première, elle lui parlera de Dieu ; " elle ouvrira ses yeux sur ce vaste univers ; le soir, à l'aspect d'un ciel étoilé " et resplendissant de feux, elle plongera sa jeune âme dans l'immensité. " Elle lui dira quelques-unes des merveilles de la création. Elle lui dira " que tout naît et que tout meurt, si ce n'est Dieu, si ce n'est l'âme ; et de ce " double miracle de la vie et de la mort " elle tirera des réflexions que l'enfant " déjà saura saisir. Car le langage d'une " mère est clair, il est limpide. Il fait " deviner ce qui ne se peut encore comprendre... Les premières leçons que " reçoit l'enfant ont besoin d'être tempérées par une grande bénignité. Mais " aussi, il faut prendre garde à la faiblesse qui énerve l'âme comme le corps. " Tout est excès dans l'humanité. De " mander à l'enfant des vertus austères, " c'est lui ôter sa naïveté pleine de grâce, " sans aucun profit pour ses progrès

“ d'avenir. Lui laisser sa liberté entière
 “ comme si sa raison devait un jour le
 “ réformer d'elle-même, c'est le laisser
 “ grandir à tout hasard, et l'exposer à
 “ devenir rebelle aux soins qu'on lui
 “ réserve pour d'autres temps.

“ Ici l'action paternelle vient heureu-
 “ sement se mêler à la tendre influence
 “ que nous avons jusqu'à présent suivie.

“ Le doux empire d'une femme est for-
 “ tifié par une autorité mâle et sérieuse,
 “ et le caractère de l'enfant commence à
 “ se former sous cette double inspira-
 “ tion (1).”

Telle devrait être la première éduca-
 tion de l'enfance ; mais, hélas ! quelle dis-
 tance il y a de ces principes à ce qui se
 pratique de nos jours. Combien peu de
 parents s'occupent sérieusement, person-
 nellement de l'éducation de leurs enfants !

S'occuper constamment de ses enfants
 dès que les mauvais instincts se manifestent,
 étudier ces jeunes natures, s'appli-
 quer à les connaître, à les former, à les
 élever, leur inspirer l'amour du bien et
 l'horreur du mal, et cela depuis leurs
 plus tendres années jusqu'à ce qu'ils
 soient devenus responsables de leurs
 actions, cela est rare, très rare.

Une chose digne de remarque, c'est
 qu'on rencontre très peu de parents qui
 désirent connaître les défauts de leurs
 enfants, encore moins qui veulent les
 corriger ou, s'ils le veulent, leur correc-
 tion bien souvent est plus nuisible qu'u-
 tile.

Le nombre de ceux qui s'appliquent à
 connaître les défauts de leurs enfants,
 qui permettent qu'on les leur fasse con-
 naître, est aussi bien limité. Tous ceux
 qui s'occupent de direction en savent
 quelque chose. Il semblerait qu'on ne
 peut pas dire la vérité à certains parents
 sur le compte de leurs enfants, sans les
 blesser eux-mêmes, sans les humilier
 profondément.

Je ne puis résister au désir de citer ici
 de Mgr Dupanloup quelques faits parti-
 culiers qui feront voir jusqu'où peut aller
 l'aveuglement de certains parents.

“ C'est un enfant indolent.—Oh ! non,
 “ monsieur : il serait plutôt emporté.—
 “ Mais c'est justement cela, madame ; il
 “ est mou et violent ; la mollesse et la
 “ violence vont presque toujours ensem-

“ ble. Les enfants mous ne peuvent rien
 “ souffrir — Monsieur, je ne crois pas
 “ cela ; vous ne connaissez pas mon fils
 “ ... (2).”

“ Un jour, continue le même auteur,
 “ après une faute des plus graves com-
 “ mise par son malheureux enfant, une
 “ mère très chrétienne, très vertueuse
 “ même me dit : *Il n'y a pas de quoi*
 “ *fouetter un chat !* Elle ajouta : *Il y a*
 “ *dans le monde bien des honnêtes gens qui*
 “ *ont fait pire, et qui sont d'honnêtes gens.*
 “ Enfin elle alla jusqu'à dire, tant elle
 “ avait besoin de disculper son fils : *Je*
 “ *n'oserais pas affirmer que son père n'a pas*
 “ *fait beaucoup plus mal à son âge, et*
 “ *cependant son père est aujourd'hui un*
 “ *excellent homme.*

“ J'ai rencontré un jour, continue l'au-
 “ teur précité, un père et une mère qui
 “ m'ont dit : *Voilà notre fils ; il est très*
 “ *difficile ; nous n'y pouvons rien ; faites*
 “ *de votre mieux, nous avons confiance en*
 “ *vous ; seulement, ne nous en parlez plus,*
 “ *ou ne nous en parlez que quand tout ira*
 “ *bien.* J'avais beau dire : *Je ne puis rien*
 “ *sans vous : je ne puis me passer de vous*
 “ *... Inutile.*”

Il est d'autres parents avec lesquels il
 ne faut dire que des louanges à l'adresse
 de leurs enfants. Ils ne veulent pas con-
 naître la vérité. Si vous avez la franchi-
 se de la leur dire, même avec tous les
 ménagements possibles, c'en est fait ;
 vous perdez du coup leur confiance et
 bien souvent leur estime. Ils retireront
 leur enfant de votre école pour le mettre
 dans une autre, d'où ils espèrent n'en
 recevoir que de bonnes nouvelles. Il
 arrive très souvent que les bonnes nou-
 velles se font beaucoup attendre ; on
 s'en console facilement à la pensée qu'on
 n'en reçoit pas de mauvaises. En atten-
 dant, on fait circuler qu'Emile fait très
 bien, que ses maîtres en sont très con-
 tents, etc. Ce qui n'empêche pas que
 l'enfant n'a fait que changer d'école.

Il est une dernière catégorie de parents
 que je ne puis passer sous silence, parce
 que je les considère comme les plus
 grands ennemis de l'éducation et par là
 même de la société. Ce sont ces parents
 qui ne voient dans leurs enfants que des
 poupées ; qui ne songent qu'aux soins du
 corps et nullement à ceux de l'âme ; qui
 semblent s'étudier à développer leurs dé-

(1) LAURENTIE, *Lettres à un père sur l'Éducation de son fils*, pp. 23, 24, 25, 26.

(2) *De l'Éducation*, tome II, pp. 252, 253.

fauts en se pliant à tous leurs caprices ; qui ne les corrigent jamais et ne veulent pas qu'on les corrige. Ces parents, non seulement ne travaillent pas à l'œuvre de l'éducation, mais empêchent de le faire ; ils défont ce que le pauvre instituteur a tant de peine à faire comme il faut.

Mgr Dupanloup, dont je ne saurais faire trop connaître les ouvrages, va nous donner un modèle en ce genre.

“ C'était un homme excellent aussi, et de mes amis ; il m'amena son fils, jeune homme de quatorze ou quinze ans. On n'avait pu le garder dans la très bonne maison d'éducation où il était : son insolence d'esprit et sa paresse l'avaient fait éloigner.

“ Je ne consentis à le recevoir qu'à l'épreuve et à la prière de ses anciens maîtres, lesquels m'assurèrent qu'il y avait encore en lui des ressources pour le bien, et qu'ils consentirent d'ailleurs à le garder dans une autre de leurs maisons ; mon amitié pour son père, homme fort chrétien et d'une intelligence fort distinguée, me décida aussi.

“ Au bout de quelque temps, ce bon père, trop bon et trop faible évidemment, vint visiter la maison. Je lui dis que nous étions peu satisfaits, que ce jeune homme se conduisait médiocrement. Il en parut tout attristé. Il me quitta en me disant qu'il allait voir son fils, causer sérieusement avec lui, et aussi avec M. le supérieur du Petit-Séminaire et avec tous ses maîtres.

“ Il employa toute l'après-midi : J'en fus charmé, et je me disais : Voilà au moins un père qui prend les choses au sérieux. Mais, lorsqu'après avoir tout visité, tout vu, tout entendu, tout observé, il revint me trouver ; pour me dire : “ C'est une admirable maison : je ne crois pas que des enfants puissent être plus agréablement. J'ai tout considéré dans le dernier détail. Pardonnez-moi seulement une observation critique : J'ai trouvé, au dortoir, que le matelas de mon fils était un peu dur, et que dans le petit tiroir de sa table de nuit, il n'y avait de place que pour ses peignes, et point pour sa *pomade* et son petit *flocon* d'huile antique, auquel il est accoutumé.”

Mais laissons là tous ces détails. C'est en vain qu'on essaierait à dissimuler le mal. Une erreur aussi manifeste et par-

tant sur un point si vital est un désordre immense qui occasionne pour l'individu, la famille et la société des désastres qu'on ne saurait énumérer. Aussi, a-t-elle été depuis longtemps signalée à l'attention des éducateurs de la jeunesse soit, dans l'éducation publique, soit dans l'éducation privée.

Voici en quels termes s'exprime le R. P. Félix dans son admirable *Etude sur le travail*. “ Nous voudrions vainement nous le dissimuler, nos générations tournent à la mollesse. Un je ne sais quoi qui est dans l'air qu'on respire, détend les ressorts de l'âme, abaisse les caractères et diminue les hommes... L'Education, toujours plus ou moins pénétrée de l'atmosphère contemporaine, perd de sa vigueur généreuse et de son austérité salutaire : amollie au contact du siècle, elle forme des générations qui lui ressemblent. L'enfant, formé au foyer domestique à des habitudes énervantes, apporte d'ordinaire à l'école une horreur du travail et une impuissance à l'effort, qui devient une difficulté presque insurmontable au façonnement de l'âme, à la trempe du caractère, en un mot, à la formation de l'homme. Des pères et des mères se rendent pris de ce mal du temps, qui redoutent pour l'enfance le nerf de la discipline, l'aiguillon du courage et le joug du travail ; et cette faiblesse des parents, conspirant avec la mollesse des enfants, suscite à l'Education des obstacles qui déconcertent quelquefois, dans les maîtres les plus habiles et les plus dévoués, l'art d'élever des enfants et de former des hommes... Si l'Education continue de former des générations amollies, celles-ci en formeront d'autres plus amollies encore ; et l'on ose se demander où aboutira cet éternement progressif de notre race.”

Voici, maintenant, le témoignage d'un ex-ministre de l'Instruction publique, dont les lumières et l'expérience ne sauraient être contestées. “ Il faut, dit M. Guizot, dire ici la vérité sur toutes choses, même sur l'intérieur des familles, et sur leur influence dans l'Education. Eh bien ! je n'hésite pas, pour mon compte, à dire que les mœurs domestiques sont faibles, molles et que la puissance paternelle ne s'exerce pas en matière d'Education avec toute l'énergie dont l'Education aurait besoin...”

“ J'apporte ici mon expérience personnelle : la faiblesse des mœurs domestiques est aujourd'hui un obstacle réel dans l'Education publique. Non, la puissance paternelle n'a pas, dans l'intérieur des familles et sur l'Education, le degré d'influence salutaire qu'elle a pu avoir à d'autres époques, quand les mœurs étaient plus fortes et les idées plus arrêtées.

“ Ce qui nous manque aujourd'hui, nous l'avons tous proclamé, c'est la fixité dans les idées, la fermeté dans la foi. Croyez-vous que ce défaut de fixité, que cette incertitude dans les idées, ne se rencontrent pas en matière d'Education et dans l'intérieur de la famille ? Croyez-vous que ces pères de famille, incertains eux-mêmes sur ce qu'ils croient, sur ce qu'ils sentent, sachent très bien ce qu'il faut inculquer à leurs enfants, et quelles sont les idées dans lesquelles il faut les élever ? Croyez-vous qu'ils sachent leur inculquer ces idées avec énergie, avec persévérance. Non, la mollesse des mœurs se retrouve dans l'Education.”

L'éminent écrivain indique ici les vraies sources du mal. En effet, ce n'est pas seulement la faiblesse des mœurs qui déprave l'éducation, ce sont les idées fausses, les faux principes. Sans doute nous n'en sommes point rendus, dans notre jeune société, à cet état de déchéance et d'énerverment que les auteurs précités déplorent ici avec tant de raison pour la vieille société européenne, mais avouons que les idées modernes ont, depuis longtemps fait sentir leur influence sur notre Canada.

Voici, par exemple, une opinion assez répandue chez un grand nombre de parents qui croient s'entendre en matière d'éducation : c'est qu'on ne doit pas soumettre trop souvent les enfants à l'obéissance ; qu'il faut conseiller bien plus que commander etc. Ainsi l'obéissance abaisserait la volonté, le respect nuirait à l'affection, la crainte déprimerait le caractère ! Ces principes en fait d'éducation équivalent à peu près à ces fameuses maximes socialistes : *l'aumône avilit ; la propriété est un vol ; Dieu, c'est le mal.*

“ Tout cela, en fait d'Education, dit Mgr Dupanloup, c'est le renversement de tout sens moral et de toute vertu : c'est par suite de ces détestables prin-

“ cipes, de ces aveuglements et de ces faiblesses que l'Education a pu être définie par un homme d'esprit : *L'art de développer chez un enfant tous les défauts qu'il a reçus de la nature, et d'y ajouter ceux que la nature a oublié de lui donner.*”

Mais ce qui est surtout déplorable, c'est que des parents chrétiens et instruits puissent se laisser aller à des erreurs si pernicieuses. D'où viennent ces erreurs fatales ? De l'éducation de la famille ; du caractère même du siècle. La génération actuelle veut aller vite en toutes choses ; et parce que nous sommes dans un milieu où tout marche, pour ainsi dire, à la vapeur, nous voulons étudier et apprendre à grande vitesse.

“ Nous voulons jouir de la vie : nous avançons le temps le plus possible, et nous arrivons à faire de l'enfance un âge de maturité par un certain perfectionnement extérieur qui cache une débilité réelle.

“ Mais il ne s'ensuit pas que croyant pouvoir dire avec plus de vérité que jamais : *il n'y a plus d'enfants*, nous serons conduits à dire avec plus de vérité encore : *il n'y a plus d'hommes.* Autrefois l'institution de l'homme était lente et pénible. On ne confondait pas les âges de la vie. A l'enfance ses joies naïves et ses éléments d'études ; à l'adolescence ses progrès et ses espérances ; à la jeunesse sa forte sève et son élan vers l'avenir ; à la maturité sa propre jouissance et sa riche plénitude.

“ Que faisons-nous précipitant ? Nous affaiblissons la nature intelligente, nous trompons notre avenir (1).”

L'esprit du siècle a tellement tourné les têtes vers les intérêts matériels que les parents, tous plus ou moins préoccupés de l'avenir terrestre de leurs enfants, ne cherchent plus dans l'éducation qu'un moyen de les mettre en état de pouvoir, bien vite, se suffire à eux-mêmes. On peut donc dire, sans trop exagérer que l'éducation de l'homme se fait aujourd'hui à la vapeur, tandis que dans ce grand ouvrage, on devrait y aller avec nombre, poids et mesure, en appliquant ces vers de Boileau :

(1) LAURENTIE.—*Lettres à un père sur l'Education de son fils*, p. 192.

Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage ;
Polissez sans cesse et le repolissez ;
Ajoutez quelquefois et souvent effacez.

Ne nous imaginons pas que l'homme s'improvise avant le temps ; son esprit, comme son corps, se façonne au travail. Dieu en a soumis le progrès non seulement à des conditions d'études lentes et graduelles, mais encore à des conditions de forces physiques. Dans l'ordre intellectuel, comme dans l'ordre physique, l'enfant doit se traîner péniblement d'obstacle en obstacle ; le génie même est soumis à ces conditions d'efforts et de labeurs qui donnent le véritable mérite.

Bien peu d'enfants précoces ont réalisé dans l'avenir les promesses de leur enfance.

« Rome, disait il y a près de deux siècles un auteur alors célèbre, en parlant de Pic de la Mirandole, Rome vient de voir une merveille en cet enfant de dix à onze ans, lequel a répondu sur toutes les sciences avec une clarté d'esprit et une mémoire si prodigieuse, qu'on a cru qu'il y avait ou miracle ou sortilège. Un religieux serviteur l'avait instruit dès son enfance et il devait être admirable. Depuis la mort du maître, l'enfant, à ce que nous avons appris, a oublié tout ce qu'il savait et est devenu comme stupide. La nature se plaît quelquefois à faire des efforts extraordinaires sur les esprits aussi bien que dans les autres règnes : et comme elle ne peut pas les soutenir longtemps, il faut que ce grand feu s'éteigne ou par la stupidité ou par la mort (1).

On devrait donc, dans l'œuvre de l'éducation, imiter ce peintre auquel on reprochait de mettre un temps trop considérable à l'achèvement d'un tableau. Si je mets autant de temps, dit-il, c'est que je travaille pour l'éternité : *Aeterni tati pingo*. Il devrait en être ainsi du travail de l'instituteur. *La véritable éducation doit être faite en vue de l'éternité.*

Je crois avoir suffisamment établi que la société actuelle perd de vue ses immortelles destinées, et qu'elle est sur la route du matérialisme et de la perte. Qui l'arrêtera sur cette pente fatale qui l'entraîne à l'abîme, si ce n'est l'instituteur ? C'est donc à nous qu'est dévolue la noble et sublime mission d'élever la jeunesse

de continuer son éducation domestique si celle-ci a été bien faite, ou de la réformer avec précaution et prudence dans le cas contraire.

Etant établi que la première éducation manque de nerf ou d'énergie, c'est à l'instituteur qu'il appartient de recommencer cette tâche ingrate et difficile ; de redresser, s'il en est encore temps, ces jeunes plantes dont les racines ont déjà pris une certaine vigueur ; en un mot de réagir contre un mal qui, s'il n'est attaqué dans sa racine, produira pour l'individu, la famille et la société tout entière des effets désastreux.

Ces désastres, que nous appréhendons pour notre cher Canada, ont malheureusement produit leurs effets dans d'autres pays. Craignons que les mêmes causes ne produisent ici les mêmes effets. Travaillons à former des générations fortes et vivaces, en nous efforçant à faire plutôt des hommes que des savants.

« Que faut-il, en effet, pour former, « pour soutenir, et s'il en est besoin, pour « régénérer une nation ? Avant tout des « hommes. Les nations ne s'élèvent, ne « grandissent, ne se conservent, ne rajeu- « nissent et ne se renouvellent que par « des hommes.

« Quand voit-on les peuples s'affaiblir, « déchoir de leur grandeur et se précipi- « ter à leur ruine ? Quand les hommes « leur manquent. Or, les hommes ! sans « doute c'est Dieu qui les donne : mais « Dieu le voulant ainsi, c'est l'éducation « qui les fait. Des hommes ! sans doute « encore, il y en a toujours : mais ce qui « contribue à la grandeur, à la prospérité « morale et intellectuelle d'un pays, ce « ne sont pas des hommes tels quels ; ce « sont les hommes faits, les hommes « achevés, les hommes élevés. » Qui a sauvé autrefois la France au sortir du chaos des guerres civiles, et préparé la grandeur du siècle de Louis XIV ? C'est la prodigieuse force de l'éducation qui fut donnée à la jeunesse française pendant les quarante premières années du XVII^e siècle, et la multitude d'hommes éminents qu'elle fit surgir de toutes parts.

Après la guerre franco-prussienne, les instituteurs français comprirent qu'eux avant tout autre devaient travailler au relèvement de la patrie. « On leur avait « dit que c'était l'instituteur prussien

(1) *Hist. de l'Eglise par Messire ANTOINE GO-
DEAU, évêque et seigneur de Vence, 5e édit., tom.
I, p. 492.*

“ qui avait battu les Autrichiens à Sadowa, les Français à Sedan ; et, sans examiner ce que cette assertion pouvait avoir de fondé, ils sentirent que c'est par l'éducation et le travail qu'un peuple se remet d'une secousse aussi terrible.”

A l'exemple des instituteurs français, travaillons, non pas à sauver du naufrage les derniers débris de l'ordre sociale chrétien que la révolution triomphante s'acharne à faire disparaître,—grâce à Dieu nous n'en sommes pas encore rendus là—mais à réagir contre “ ces molles tendances qui épuisent la vie, tuent l'éducation et préparent à la société des hommes sans énergie et des femmes sans dévouement (1).”

Maintenant que la position de l'instituteur est parfaitement comprise ; que nous connaissons la gravité et les difficultés de l'œuvre qu'il entreprend avec l'aide de Dieu ; il nous reste à examiner quelle discipline il convient d'adopter pour mener à bonne fin la tâche éminemment difficile qui lui incombe. Tel sera le sujet d'une prochaine conférence.

Ces quelques idées que nous venons d'émettre sur l'éducation de la famille paraîtront peut-être exagérées aux yeux de certaines gens accoutumés à ne voir qu'à travers le prisme trompeur de leurs illusions ou de leur fanatisme. Je sais ce à quoi s'expose celui qui ne proclame pas bien haut que le Canada est le pays des grandes lumières, des nobles dévouements, des vertus civiques, et des *modèles de soumission et de respect à l'autorité*. Constater, signaler les déchéances de l'autorité paternelle dans la famille canadienne française, mais c'est une infamie, une indignité. Qui ose dire de pareilles choses ? Je vois déjà les champions de nos libertés préposés, de par la grâce et l'autorité de personne, à la garde de la foi et des mœurs en ce pays, ceindre leurs armes redoutables, et occire ce téméraire qui ose ainsi attaquer cette institution divine. Mais heureusement, ces pages sont destinées à des hommes dont la mission n'est pas de tromper le peuple, d'exploiter ses préjugés, mais de l'éclairer, de l'instruire, de le former aux vertus chrétiennes et civiques dans la personne de ses enfants.

Cette déchéance de l'autorité et du res-

pect qui je signale ici existe bien réellement, la cacher serait faire preuve d'une faiblesse coupable et d'un patriotisme mal entendu.

Espérons que ces idées, que je n'ai pas eu le temps de mûrir suffisamment, inspireront à quelqu'un la patriotique pensée de faire sur cette plaie sociale un travail sérieux et approfondi, qui ne manquerait pas de produire un bien immense sur la société en général et sur la famille en particulier.

Déjà un membre distingué du corps enseignant, animé d'un zèle religieux et d'un patriotisme qui l'honorent, a bien voulu consacrer ses loisirs, et je dirai même ses veilles, à faire pour la famille canadienne un travail éminemment utile : “ La Famille et ses traditions.” Le livre de M. Brunet est une œuvre qui révèle chez son auteur un fonds de religion et de patriotisme qui l'on rencontre assez rarement de nos jours ; aussi en est-il, pour ainsi dire, tout imprégné. Faire aimer la Religion et la Patrie par la famille, maintenir et développer dans celle-ci les principes, les vertus et les traditions qui en fond la gloire et la stabilité : tel est le but que l'auteur s'est proposé en faisant son livre.

Un travail inspiré par une pensée aussi noble et aussi patriotique ne devait pas manquer d'être bien accueilli par tous les hommes compétents du Canada et de l'étranger. Aussi “ La Famille et ses traditions a-t-elle été très bien accueilli en France, où de sympathiques témoignages furent rendus à Mr Brunet sur le mérite de son ouvrage par des hommes éminents, tels que MM. Delaire, de Ribbe, et Claudio Jeannot.

Je profiterai donc de la présente occasion pour présenter à l'auteur de la Famille mes sincères remerciements, pour la bonne opinion qu'il a donnée à l'étranger et notamment en France du corps enseignant canadien.

J. T. DORAIS.

GÉOGRAPHIE

ETENDUE DE LA PUISSANCE DU CANADA.

La superficie du Canada, d'après un rapport qui vient d'être publié par le Ministre de l'Intérieur est de 3,406 542 milles carrés.

(1) R. P. FÉLIX, *Le travail*, p. 9

Cette superficie se distribue de la manière suivante :

Ontario,.....	109 480	milles
carrés;.....		
Québec,.....	193 355	“ “
Nouveau-Brunswick,	27 322	“ “
Nouvelle-Ecosse,.....	21 731	“ “
Il du Prince-Edouard	2 134	“ “
Manitoba,.....	150 000	“ “
Colombie Anglaise, y compris Vancouver et les autres îles,.....	390 344	“ “
Territoire du Nord-Ouest,.....	1863 900	“ “
District de Keewatin,.....	309 077	“ “
Iles dans l'océan Arctique,.....	31 700	“ “
Iles dans la baie d'Hudson.....	24 000	“ “

Une Leçon de choses.

L'ÉPONGE.

— Regardez, petits enfants, l'objet que je tiens à la main ; vous l'appellez...une éponge.

— Quelle en est la couleur ? Est-elle blanche ? — Non, M... — Est-elle rouge ?

— Non plus. — Bleue ? — Encore moins.

— Elle n'a pas de couleur bien définie, mais comme elle se rapproche du jaune, nous dirons qu'elle est jaunâtre.

— Nommez des objets où le jaune soit bien tranché. — L'or, le jaune d'œuf.

— Vous allez vous faire passer l'éponge les uns aux autres, et vous me direz ensuite vos impressions. Vous, Paul, qu'avez-vous remarqué ? — Elle est légère.

— Un morceau de bois gros comme cette éponge pèserait-il moins ou davantage ? — Il pèserait davantage.

— Et une pierre, et du plomb ? Une pierre pèserait plus que le bois, le plomb est beaucoup plus lourd encore.

— A quelle cause attribuez-vous la légèreté de l'éponge ? — Aux nombreux petits trous dont elle est criblée.

— C'est bien. Ces trous sont des pores, et l'on nomme porosité la propriété d'avoir des pores.

Le bois est poreux, mais beaucoup moins que l'éponge, aussi pèse-t-il davantage ; la pierre, le plomb, tous les corps

sont poreux ; seulement les vides entre leurs petites parties, les trous sont peu apparents ou ne le sont pas du tout.

Quand vous avez bien chaud, la sueur ruisselle sur votre visage : cette eau sort du corps à travers la peau ; quoiqu'elle paraisse bien unie, votre peau est donc aussi...poreuse.

Vous avez palpé l'éponge ; quelle impression produit-elle au toucher ? — C'est comme si l'on touchait un paquet de filaments de corne.

— Louis, prenez l'éponge entre vos deux mains et pressez-la bien fort : que devient-elle ? Elle devient plus petite.

— Elle diminue de volume. Cessez maintenant la pression : conserve-t-elle les dimensions qu'elle avait entre vos mains ? — Elle prend son premier volume.

— Ainsi l'éponge est flexible et élastique. Connaissez-vous d'autres objets élastiques ? — Les balles en caoutchouc, les bouchons de liège, les fauteuils rembourrés, les matelas sont élastiques.

— Si l'éponge était moins poreuse, pourriez-vous en diminuer si notablement le volume ? — Je ne le pourrais pas.

— Il existe des pierres à pores très ouverts : parviendrait-on, en les pressant, à les rendre plus petites ? — Non, M... — Pourquoi ? Parce qu'elles ne sont pas flexibles ; elles s'émietteraient plutôt que de fléchir.

— Voici de l'eau dans cette assiette : trempez l'éponge dedans. — Elle a presque bu toute l'eau.

— Comment peut-elle boire ? Ce n'est pas un animal vivant ? — L'eau est restée dans ses pores.

— Pressez-là maintenant ; qu'arrive-t-il ? Elle rend l'eau dont elle était imbibée.

— A quoi servent donc les éponges ? Il y en a de fines qui servent à la toilette ; d'autres plus grossières servent à laver les voitures, les vitres, les meubles, etc.

— D'où vient l'éponge ? Est-ce un objet fabriqué ou un produit de la nature ?... Puisque vous ne me répondez pas, je vais vous le dire : l'éponge telle que vous la voyez, est le squelette d'un animal. — On appelle squelette l'ensemble des os auxquels se rattachent les chairs dans les animaux. — L'éponge est un animal inférieur qui naît, vit et meurt fixé à un rocher dans la mer ; ses os sont représentés par la matière cornée, poreuse, flexible, élastique que vous voyez. Quand elle est vivante, tous les trous sont remplis d'une

galée, substance visqueuse qui constitue la chair de l'animal.

La Méditerranée—montrez-la sur la carte—produit des éponges en quantité.

Pour les préparer aux usages domestiques, on les lave plusieurs fois, on les presse, et l'eau entraîne toute la gelée, laissant à nu la charpente cornée et flexible que nous venons d'étudier.

Résumons la leçon.

L'éponge qui sert aux usages domestiques est rude au toucher. Elle est de couleur jaunâtre, légère et criblée de petits trous. Elle est flexible, élastique, elle s'imbibe d'eau facilement. On l'emploie à la toilette, au nettoyage des meubles, etc.

C'est le squelette d'un animal inférieur qui naît, vit et meurt dans la mer, fixé à un rocher.

Dans l'éponge vivante, les vides sont remplis d'une matière molle comme de la gelée : c'est la chair de l'animal.

Pour l'appropriier aux usages domestiques, on la lave plusieurs fois, on la presse, et la gelée disparaît, entraînée par l'eau.

L. B.—*L'Ecole primaire d'Huy.*

Physique élémentaire.

(Suite.)

12^{me} LEÇON.—*La pesanteur.*

Qu'ai-je sur la main ? — Une boule en bois. — Sur quoi repose-t-elle ? — Sur votre main — Qu'ai-je fait ? — Vous avez retiré la main et la boule est tombée. — Où est-elle tombée ? — Elle est tombée à terre. — Voici un décimètre cube ; pourquoi ne tombe-t-il pas comme la boule ? — Parce qu'il est soutenu par le pupitre. — Je vais le placer ici : qu'est-il arrivé ? — Il est tombé. — Pourquoi ? — Parce qu'il n'y avait rien pour le soutenir. — Voyez là-bas le globe terrestre : où est-il placé ? — Il est placé sur une planche. — Pourquoi l'a-t-on placé sur une planche ? — Pour qu'il ne tombe pas. — Cela est-il nécessaire ? — Oui, car il tomberait s'il n'y avait rien pour le soutenir. — Ne voyez-vous pas là une vérité qui s'applique à tous les corps ? — Tous les corps tombent quand ils ne sont pas soutenus. — Vers quoi se dirigent-ils en tombant ? — Vers la terre. — Un corps qui tombe est-il en repos

ou en mouvement ? — Un corps peut-il se mettre en mouvement de lui-même ? — En vertu de quelle propriété générale ? — Que faut-il pour qu'un corps se mette en mouvement ? — Il faut qu'une force l'y sollicite. — Si les corps tombent, que pourrez-vous en conclure ? — Qu'il y a une force qui les fait tomber. — Cette force les attire vers quoi ? — Vers la terre. — Cette force, mes enfants, c'est la pesanteur. — Pouvez-vous me dire ce que c'est que la pesanteur ?

Regardez ce que je vais faire. — Vous avez lancé un morceau de craie en l'air. — Vers quoi s'est-il dirigé ? — Vers le plafond. — Pourquoi ? — Parce que votre main l'a poussé dans cette direction. — A-t-il continué à se diriger vers le plafond ? — Non, il s'est bientôt dirigé vers la terre. — Pourquoi ? — C'est l'action de la pesanteur qui lui a fait prendre cette direction. — Ne pourriez-vous pas me citer et expliquer un fait analogue à celui-ci ? — Quand on jette une pierre en l'air.

Qu'arrive-t-il quand on jette une pierre droit devant soi ? (On peut dire aux enfants de faire cette expérience pendant la récréation, en attirant leur attention sur l'inconvenance et les dangers qu'il y a à jeter des pierres dans la rue, comme le font certains enfants). — Elle suit d'abord une ligne droite, peu à peu elle se rapproche de la terre qu'elle rejoint enfin. — Comment expliquerez-vous ce fait ? — La pierre s'est d'abord dirigée dans le sens où ma main l'avait poussée ; la pesanteur l'a fait dévier de cette direction pour l'attirer vers la terre.

Mon corps, pour le moment, est bien droit. Pourquoi ne tombe-t-il pas ? — Parce que l'estrade le soutient. — Vous ne tombez pas non plus : pourquoi ? — Parce que le banc me soutient. — Qu'arriverait-il si, en restant dans la même position et sans vous tenir, vous reculez vers la gauche ? — Je tomberais parce que le banc ne serait plus là pour me soutenir. — A quelle force obéirait votre corps ?

Faire trouver des faits analogues.

DEVOIR.

Sommaire : Définition de la pesanteur. — Expériences à rapporter : Boule qui tombe. — Pierre lancée en l'air, devant soi. — Ouvrier qui, en marchant sur une planche, met le pied à côté.

13^{me} LEÇON.

La pesanteur (suite).

Qu'est-ce que la pesanteur ? — Vers quoi les corps se dirigent-ils en tombant ? — Ceux que nous avons examinés dans notre dernière leçon s'arrêtent à la surface de la terre ; mais voyons d'autres cas. Si vous lâchez une pierre au-dessus d'un puits, qu'arrive-t-il ? — Elle tombe au fond du puits. — Pourquoi ? — La pesanteur l'attire. — S'arrête-t-elle encore à la surface de la terre ? — Il existe des puits bien plus profonds que ceux de notre village : les puits d'où l'on extrait la houille ont parfois 1000 m. de profondeur. — Qu'arriverait-il si on laissait tomber une pierre dans ce puits ? — Elle tomberait jusqu'au fond.

Oui, mes enfants, les corps en tombant se dirigent vers le centre de la terre. Voyez ce bac à charbon : pourquoi est-il en repos ? — Parce que le pavé le soutient. — Mais pourquoi ne tombe-t-il pas vers le plafond ? — Parce que la pesanteur le tient fixé sur le pavé. — Quelle est la forme de la terre ? — Voici un globe terrestre qui vous en donne une idée. Vous savez que la terre tourne comme ceci : tous les corps qui sont à sa surface occupent donc successivement toutes les positions. Voici notre pays pour le moment ; quelle position occupons-nous ? — Nous sommes en haut. — Je fais tourner la boule : maintenant ? — Nous sommes en bas. — Vous apercevez-vous quelquefois que vous êtes en bas ! — Non, monsieur, nous sommes toujours en haut. — En effet, il n'y a ni haut ni bas sur notre globe, dans quelque position que nous nous trouvions, nous avons toujours la terre à nos pieds et la voûte céleste au dessus de nos têtes. Si nous creusions un puits ici dans la classe et s'il nous était possible de creuser toujours, toujours... où arriverions-nous à la fin ? — Nous arriverions de l'autre côté de la terre. — Oui ; et comment appelleriez-vous la ligne décrite par le puits ? — Ce serait un diamètre de la terre. — Où serions-nous placés par rapport à ce diamètre ? — A l'une des extrémités. — A l'autre extrémité du diamètre, il pourrait aussi y avoir des hommes ; auraient-ils la tête dirigée dans le même sens que nous ? (se servir du globe terrestre pour bien faire comprendre ces notions). — Non, elle serait dirigée en sens

opposé. — Et leurs pieds ? — Ils seraient opposés aux nôtres. — Ce seraient nos antipodes. (Expliquer la composition de ce mot : anti, en opposition, et un mot grec qui signifie pied.) — Comment se fait-il qu'ils ne tombent pas dans l'espace ? — La pesanteur les tient fixés à la surface de la terre. — Ont-ils plus de raison de tomber que nous ? — Non, ils occupent successivement les mêmes positions que nous, par suite du mouvement de rotation de la terre. — La terre, avons-nous dit, est une immense boule ; pour que ce globe, que j'ai eu en main, ne tombe pas, que faut-il ? — Y a-t-il aussi quelque chose qui soutient la terre ? — Oui, mes amis, il y a aussi une force qui soutient la terre dans l'espace. — Nous avons vu que la terre attire les corps qui sont à sa surface ; tous les corps de la nature s'attirent réciproquement. Le soleil, la lune, les astres en général exercent sur la terre une attraction, et c'est la combinaison de ces forces diverses qui maintient la terre dans sa position.

L'attraction qui s'exerce entre les astres porte le nom de gravitation.

SOMMAIRE DU DEVOIR.

Les corps, en tombant, se dirigent vers le centre de la terre. — C'est la pesanteur qui nous tient attachés au sol. — Antipodes. — Gravitation universelle.

CORRIGÉ.

Si nous abandonnons une pierre à elle-même au-dessus d'un puits, elle tombe jusqu'au fond ; il en serait de même quelle que soit la profondeur du puits, parce que tous les corps en tombant se dirigent vers le centre de la terre.

La terre que nous habitons à la forme d'une boule ; par suite de son mouvement de rotation, nous occupons successivement toutes les positions. Si nous ne nous en apercevons pas, c'est que la pesanteur nous tient constamment attachés au sol.

Les habitants qui occupent les deux extrémités opposées d'un même diamètre de la terre sont des antipodes. C'est encore la pesanteur qui les empêche de tomber dans l'espace.

Tous les corps de l'univers s'attirent réciproquement. C'est la combinaison des attractions exercées par les astres sur

notre globe qui le maintient dans sa position. L'attraction réciproque que les astres exercent les uns sur les autres s'appelle gravitation universelle.

P. RAMOISY.

Une fable de La Fontaine commentée.

LE LOUP ET L'AGNEAU.

La raison du plus fort est toujours la meilleure.
Nous l'allons montrer tout à l'heure.

Un agneau se désaltérait
Dans le courant d'une onde pure.

Un loup survint à jeun qui cherchait aventure,
Et que la faim en ces lieux attirait.

— Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?

Dit cet animal plein de rage :

Tu seras châtié de ta témérité.

— Sire, répond l'agneau, que Votre Majesté
Ne se mette pas en colère ;
Mais plutôt qu'elle considère
Que je me vas désaltérant

Dans le courant,

Plus de vingt pas au-dessous d'elle,

Et que, par conséquent, en aucune façon,
Je ne puis troubler sa boisson.

— Tu la troubles ! reprit cette bête cruelle ;

Et je sais que je moi tu médis l'an passé.

— Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né ?

Reprit l'agneau : je tette encore ma mère.

— Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

— Je n'en ai point. — C'est donc quelqu'un des tiens ;

Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers et vos chiens.

On me l'a dit : il faut que je me venge.

Là-dessus, au fond des forêts

Le loup l'emporte, et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

Cette fable est une des plus belles de La Fontaine ; elle renferme tant d'art, tant de vérité qu'il importe de l'examiner avec attention.

Et d'abord quel a été le but du fabuliste en écrivant ce petit drame ? quel enseignement a-t-il voulu faire ressortir de l'action décrite ? L'auteur ne nous laisse pas en suspens : il l'a renfermé dans ce premier vers :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Mais croyez-vous que la raison du plus fort soit toujours la plus juste et la plus équitable ? Cette maxime, en un mot, est-elle vraie, considérée de tous points ? Evidemment non. Prise au pied de la lettre, elle est même erronée, injuste, immorale. Nous savons tous en effet que la raison du plus puissant peut souvent être la mauvaise, la plus inique. Tous les

jours l'opinion publique blâme, réproouve, condamne le principe de certains actes injustes, quoiqu'ils aient tourné au profit de leurs auteurs. Donc, La Fontaine aurait fait erreur, s'il avait pris au sens propre les termes de cette morale. Mais telle n'était pas sa pensée : la fable tout entière nous l'indique clairement. Il voulait uniquement nous apprendre que la raison du plus fort est toujours la plus heureuse, celle qui l'emporte, bon gré mal gré.

Ainsi entendue, cette pensée n'a plus rien de choquant ; ou plutôt elle n'est que la fidèle expression d'une réalité trop universellement répandue. Votre propre expérience du reste vous apprendra, si elle ne l'a déjà fait, du moins dans une proportion relative à votre jeunesse, qu'à notre époque, tout comme au temps de La Fontaine, on a la douleur de constater que dans les rapports sociaux souvient la force prime le droit. Maintenant que nous voyons clairement le but de l'auteur, examinons comment il l'a atteint.

Et tout d'abord disons qu'on ne pouvait faire un meilleur choix des personnages. L'agneau n'a-t-il pas toujours été le symbole de l'ingénuité, de la candeur, et le loup le type de la méchanceté et de la cruauté ?

Ne sont-ils pas la personnification vivante de l'innocence jointe à la faiblesse, et de la férocité associée à la force brutale ?

Le dialogue est une création de génie. Chaque inculpation du loup dénuée de fondement, sortie d'un cœur dominé par de bas instincts, est mise à néant par la réponse ingénue, péremptoire du petit agneau. En outre, dans cette fable toutes les parties sont admirablement disposées pour que l'intérêt aille toujours croissant.

Ainsi l'exposition donne avec clarté et sans détails superflus tous les renseignements nécessaires à l'intelligence du fait. Les deux premiers vers du récit nous expliquent l'isolement funeste de l'agneau, et nous dépeignent d'un trait le lieu de la scène.

Un agneau se désaltérait

Dans le courant d'une onde pure.

Puis un loup survient. S'il était encore repu, on craindrait moins pour le pauvre agneau ; mais non, il est à jeun, son

estomac insatiable est vide. S'il était seulement excité, par la soif ? Mais non, il cherche aventure et la faim le pousse en ces lieux.

Cette exposition simple et naturelle ne laisse rien à désirer, l'action est parfaitement amenée. Nous tremblons déjà pour ce malheureux petit agneau et, pleins de sympathie pour son triste sort, nous voulons savoir ce qui lui arrivera. Écoutons.

— Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage ?
Dit cet animal plein de rage :
Tu seras châtié de ta témérité.

A cette apostrophe dure, menaçante, qui ne reconnaît la voix du méchant et du cruel ? Le bon droit et la justice ne prennent pas ce ton. Maintenant l'intérêt va croître et augmenter à chaque vers. La réponse de l'agneau nous montre toute l'iniquité de cette première inculpation, toute la logique d'un ventre affamé ou d'un instinct inassouvi.

— Sire, répond l'agneau, que Votre Majesté
Ne se mette pas en colère ;
Mais plutôt qu'elle considère
Que je me vas désaltérant
Dans le courant
Plus de vingt pas au-dessous d'elle,
Et que, par conséquent, en aucune façon
Je ne puis troubler sa boisson.

Que de raison dans cette réponse pleine d'une simplicité respectueuse. Comme cet argument est irréfragable ! Comme il met à jour la sottise et fautive accusation du loup ! On aime à voir l'innocence triompher ainsi de l'injustice. Mais ce qui ajoute surtout au charme du fond, c'est le ton naturel prêté aux deux interlocuteurs. Autant l'apostrophe du loup était emportée, autant la réponse de l'agneau est douce, exempte d'artifice. L'un parle avec violence parce qu'il est dans son tort, l'autre parle avec douceur parce qu'il est innocent.

Sans doute, tout autre qu'un loup eût été désarmé par cette réponse si modeste, si sage et faite en de si bons termes ; mais la méchanceté ne comprend pas le langage du cœur et n'entend pas celui de la raison. Écoutons en effet la suite de ce dialogue de plus en plus intéressant.

— Tu la troubles, reprit cette bête cruelle,
Et je sais que de moi tu médis l'an passé.

On ne pouvait mieux rendre le langage

du pervers qui, convaincu de son tort, n'a pas cependant assez de loyauté et de franchise pour l'avouer. Il affirme encore ce qu'il ne croit pas et ce qu'il ne peut croire : " Tu la troubles " ; sauf à recourir aussitôt au sophisme pour éluder sa fautive incrimination et trouver un nouveau moyen d'atteindre sa fin : " Et je sais que de moi tu médis l'an passé." Comme ce langage est peu suivi ! Comme ces idées ont peu de liaison entre elles ! N'est-ce pas là l'accent de la passion qui, on le sait, ne raisonne pas ?

Mais la malice est toujours prise aux pièges qu'elle tend.

— Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas né ?
Reprit l'agneau : je tette encore ma mère.

Cette repartie naïve, irréfutable est aussi écrasante que la première ; mais elle ne saurait conjurer le danger de plus en plus menaçant. On voit clairement que l'agneau essaie de persuader un adversaire qui ne veut pas l'être, et dont la force brutale est toute la raison.

Le dialogue gagne toujours en vivacité, la situation en intérêt ; et l'on entrevoit aisément le tragique dénouement.

— Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.
— Je n'en ai point.

Encore une incrimination, bien gratuite, qui prouve une fois de plus que les reproches de la bête cruelle n'ont aucun fondement. C'est un malfaiteur qui voudrait asséoir son coupable dessein sur un prétexte, revêtir son forfait d'un certain caractère de légitimité. Mais l'astucieux sophiste a à peine dressé ses embûches qu'un mot de l'innocent agneau suffit pour les renverser.

Toutefois on ne peut s'y méprendre, la perte de l'agnelet est imminente. Irrité de se voir ainsi confondu, poussé surtout par sa férocité naturelle, le loup va mettre un terme à cet humiliant débat. Écoutons donc et voyons ce qui va se passer. D'un ton de voix qui révèle le dépit, l'impatience, la fureur, il réplique vivement.

— C'est donc quelqu'un des tiens ;
Car vous ne m'épargnez guère,
Vous, vos bergers et vos chiens :
On me l'a dit, il faut que je me venge.

Nouvelles accusations injustes, nouvelles imputations dont le loup sent toute

la fausseté. Aussi, de crainte de se voir encore une fois démenti, il n'attend pas la réponse, il accomplit incontinent son inique projet.

Là-dessus, au fond des forêts
Le loup l'emporte et puis le mange,
Sans autre forme de procès.

Voilà le dénouement de ce petit drame conduit avec tant de naturel et d'intérêt. Cette fable, hâtons-nous de le dire, ne laisse pas plus à désirer au point de vue de l'élocution que de l'action. Aussi les critiques éminents la considèrent comme une des meilleures productions de La Fontaine, et tous la rangent parmi les chefs-d'œuvre de l'immortel fabuliste.

P. D.—L'Education.

D'où vient l'affirmation : J'EN METTRAIS LA MAIN AU FEU ?

Jusqu'à saint Louis, on eut une manière bien digne du moyen âge de constater la vérité d'un fait dans les cas douteux.

L'accusé était obligé de saisir avec la main droite une barre de fer rougie au feu, qu'il devait porter à une distance de neuf à douze pas, ou bien de plonger cette main dans un gantelet de fer qui sortait de la fournaise.

La main était enveloppée d'un linge sur lequel les juges apposaient leur sceau, et, s'il n'y avait pas de trace de brûlure lorsqu'on levait l'appareil, trois jours après, c'était un signe d'innocence : on était persuadé dans ces siècles de barbarie que Dieu devait toujours manifester par un miracle si quelqu'un n'était pas coupable, et l'absence de brûlure, en pareil cas, fournissait une preuve irrécusable.

En présence d'une telle pratique judiciaire, celui qui était sûr de l'existence d'un fait offrit naturellement, pour l'affirmer le plus énergiquement possible, de mettre la main au feu (à la barre de fer ou au gantelet), persuadé que, disant la vérité, il ne pourrait souffrir à la main le moindre dommage ; et de là, si je ne me trompe, est venue l'expression métaphorique *J'en mettrais la main au feu*, avec laquelle on sous-entend : s'il fallait en donner la preuve la plus éclatante.

A une époque très reculée, les Grecs usèrent du même moyen pour se disculper d'une accusation, car on voit dans l'*Antigone* de Sophocle (v. 264), que les Thébains, soupçonnés d'avoir favorisé l'enlèvement du corps de Polynice s'écrièrent :

Nous étions prêts à manier le fer brûlant, à marcher à travers les flammes et à prendre les dieux à témoin que nous ne sommes point coupables de cette action, et que nous n'avons point été de complicité avec lui qui l'a méditée ou qui l'a faite.

En supposant donc que saint Louis n'eût pas substitué les preuves testimoniales au jugement de Dieu, comme il l'a fait, nous aurions encore pu, par une allusion aux pratiques des anciens peuples de la Grèce, avoir *En mettre la main au feu*, dans notre langue. — *Courrier de Vaugelas*.

QUESTION DE GRAMMAIRE.

Accord du participe passé ou passif en rapport avec le pronom EN et un adverbe de quantité.

Consulté sur la question de savoir si le participe *perdus* est bien écrit au masculin pluriel dans ses vers de Racine :

Et de ce peu de jours si longtemps attendus,
Ah ! malheureux, combien j'en ai déjà perdus !

M. Prodhomme, rédacteur de la *Revue grammaticale*, a répondu par l'affirmative, en justifiant convenablement son opinion. Mais la question ainsi posée ne concernait qu'un seul cas, tandis qu'au fond elle est très complexe. Il nous semble qu'il est intéressant, important même, de l'envisager sous ses divers aspects, et de la traiter ici avec tous les développements qu'elle emporte. Nous sommes d'autant plus disposé à le faire, que la *Grammaire des grammairies* n'a fait qu'effleurer cette question, et que les bons grammairiens ne sont pas d'accord sur tous les points.

I

Le pronom *en* signifie, suivant les cas, *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de ces personnes, de ces choses là, de ceci, de cela, de là* ; il tient donc bien d'un nom précédé de la préposition *de*. Nous laisserons de côté les phrases analogues à celle-ci : *Cassius ne cherchait dans la perte de César que la*

vengeance de quelques injures qu'il EN avait RECUES (VERTOT) ; parce que l'actord du Participe n'est ici que l'application de la règle du verbe actif précédé de son régime direct. Passons aux points litigieux.

Je ne hais point les grands, j'en ai vu quelquefois,
Qu'un désir curieux attirait dans nos bois.
(VOLTAIRE.)

En parlant des fleurs, on dira J'EN ai CUEILLI. (Grammaire des grammaires)

Dans ces exemples, et dans tous ceux qui sont ainsi construits, le participe est nécessairement invariable, parce que son régime est sous-entendu après : J'EN ai vu plusieurs, quelques-unes un certain nombre ; J'EN ai CUEILLI quelques-unes, un bouquet. C'est ainsi que Voltaire a dit : Il sait beaucoup de choses, il EN a INVENTÉ quelques-unes

Nous devons relever ici une erreur de la Grammaire des grammaires sur cet exemple même. Elle considère le pronom en comme régime direct du verbe cueilli, et s'appuie sur l'autorité de Lévizac, de Féraud, de Bescher, etc. Nous disons avec Lemare que le pronom en, qui tient lieu d'un nom précédé de la préposition de, ne peut être que complément indirect. Voyez ici l'inconséquence de ces messieurs : en, selon eux, est régime direct du verbe actif j'ai cueilli, et cependant ce participe ne s'accorde pas avec ce régime, contrairement à la règle.

II.

Et de ce peu de jours si longtemps attendus.
Ah ! malheureux, combien j'en ai déjà perdus !
(RACINE.)

Pendant ces derniers temps combien en a-t-il
(on vus.)
Qui, du soir au matin, sont pauvres devenus
Pour vouloir trop tôt être riches !

[LA FONTAINE]

Autant d'ennemis il a ATTAQUÉS, autant il en a VAINCUS.

Dans ces exemples, le pronom en est précédé d'un adverbe de quantité qu'il détermine, et il est en rapport avec un nom pluriel ; c'est comme s'il y avait, dans le premier exemple, ainsi que pres-tous les grammariens l'ont remarqué, combien de ces jours j'ai perdus. Le troisième exemple montre suffisamment qu'il serait illogique de laisser le participe vaincus invariable, puisque le mot en,

dans le second membre de cette espèce d'équation grammaticale, signifie d'ennemis.

Dans la phrase suivante : Plus j'ai cultivé de fleurs, PLUS J'EN ai DONNÉES... quoique, dans le premier membre, le substantif pluriel soit séparé par le verbe de l'adverbe de quantité qu'il détermine, le même principe doit être appliqué. On écrira donc de même : Combien n'ai-je pas éprouvé de malheurs, COMBIENN n'en ai-je pas ÉVITÉS !

III.

Dans tous les exemples du numéro précédent, les noms déterminatifs des ad- verbes de quantité sont au pluriel, et désignent des objets distincts, individuels, sur chacun desquels s'est exercée l'action du verbe : chaque ennemi a été vaincu, chaque fleur a été donnée. La question change quand le nom déterminatif de l'adverbe est au singulier ; on écrira : De cette liqueur, savez-vous COMBIEN il EN a BU ? Autant vous lui avez servi de crème, AUTANT il EN a MANGÉ. Plus cette femme a fait de confitures, PLUS elle EN a VENDU.

Ici, les adverbes de quantité n'ont pas un sens collectif, mais un sens partitif : ce n'est qu'une certaine quantité de cette liqueur qu'il a bue, etc ; donc le participe n'est en rapport qu'avec les mots qui manquent ces fractions, avec les adverbes, mot invariables ; donc il doit rester invariable dans ces circonstances. — Dans le dernier exemple, les confitures, quoique au pluriel, ne désignent qu'une masse, et non des objets distincts et séparés.

(On emploie aussi confiture au singulier, mais ce nombre est moins usité.)

Dans ces différents cas, les noms déterminatifs des adverbes ne désignent que des objets matériels. On observe généralement la même règle quand les substantifs expriment des choses abstraites, comme dans ces phrases : Jamais TANT DE VERTU n'a été RÉUNI à tant d'intelligence. (CH. NODIER.) Il avait montré une grande valeur dans les autres combats, mais COMBIEN n'EN a-t-il pas DÉPLOYÉ dans celui-ci ! On ne saurait trop vous louer de votre modération, TANT vous EN avez MONTRÉ dans cette circonstance.

Il y a toutefois une remarque importante à faire sur ce point : c'est que,

quand le nom abstrait suit immédiatement l'adverbe, cet adverbe exprime plutôt une idée de *grandeur* qu'une idée de *quantité*, et peut se résoudre par les adjectifs latins *tantus, a, um*; *quantus, a, um*: *si grand, si grande*; *quel grand, quelle grande*; alors l'écrivain peut faire la syllepse d'accord avec le substantif, comme dans ces exemples :

Jamais tant de beauté fut-elle couronnée !
[RACINE.]

C'est comme s'il y avait : jamais UNE SI GRANDE BEAUTÉ.....

On peut dire même que le mot couronnée exige ici cet accord.

COMBIEN OU QUE DE GLOIRE les vertus héroïques des premiers Romains n'ont-elles pas RÉPANDUE sur leur république!... (1)

Dans ce cas, l'écrivain est donc libre d'employer l'une ou l'autre tournure, selon l'idée dont il sera le plus affecté.

IV.

J'ai couvri l'intérieur des familles ; je n'EN ai GUÈRE VU qui ne fussent plongées dans l'amertume.

[VOLTAIRE.]

Des Actions..... vous EN avez TANT FAIT pour le monde.

(MASSILLON.)

Ne parlons pas de chagrins, j'EN ai PLUS ÉPROUVÉ que vous.

[BALZAC.]

Dans ces phrases, le pronom *en*, au lieu de suivre l'adverbe, le précède, et ne le détermine plus, du moins d'une manière sensible ; cet adverbe exprime plutôt une idée d'intensité relative, qui frappe le participe immédiatement, que l'idée de la quantité des objets désignés par le nom. Laisser le participe invariable dans ce cas, c'est l'usage le plus général, et presque universel, quoique l'on trouve quelques exemples contraires :

Des pleurs, ah ! ma faiblesse en a tant répandues !

On ne peut disconvenir qu'une logique rigoureuse justifie cet accord. Il est bien entendu néanmoins que si le nom dont

(1) J.-B. Rousseau a dit aussi dans la cantile de *Circé* :

Tant de tendresse, ô Dieu ! est elle un crime ?

le mot *en* rappelle l'idée était au singulier, cet accord ne serait pas admissible :
Oh ! de la peine, il m'EN a TANT FAIT :

[VOLTAIRE.]

V.

Question. — Comment faut-il écrire le participe *lu* dans cette phrase de Boileau : *Il a fait à lui seul plus d'exploits que les autres n'EN ONT LU..... OU LUS ?*

Réponse. — Établissons d'abord les préliminaires de la solution, et procédons méthodiquement. Si nous mettons la phrase au comparatif d'égalité, nous aurons : *Il a fait AUTANT d'exploits QUE les autres EN ont LU.....OU LUS.* Dans ce cas, la négative est éliminée (Remarquons en passant, que cette négative, qui se justifie par le raisonnement dans les comparatifs d'inégalité, ne s'emploie pas dans d'autres langues.) Dans notre phrase, réduite au comparatif d'égalité, le *que* n'est une conjonction qu'en apparence, il est en réalité un adverbe de quantité corrélatif à *autant*. En effet, on le rendrait en latin par *quantum*, comme dans cette phrase de Pétrone : *QUANTUM quisque timet, TANTUM fugit* : chacun fuit *autant* qu'il craint..... et dans ces vers de Virgile :

..... Quæ quantum vertice ad auras
Aethereas tantum radice in Tartara tendit.
[Georg.]

Qui par son sommet s'élève *autant* dans les airs *que* par sa racine il pénètre dans le Tartare.

Si donc, dans la phrase française qui nous occupe, le *que* est en réalité un adverbe de quantité, on en tient lieu, cette phrase se réduit analytiquement à celle-ci : *Il fait autant d'EXPLOITS que (autant) les autres EN ont LUS*, ce qui la fait entrer dans la catégorie de celles du No II ; donc *lus* doit se mettre au pluriel.

Maintenant, pour juger la phrase de Boileau, nous avons donc un grand point d'appui. Si le participe doit varier au comparatif d'égalité, pourquoi resterait-il invariable au comparatif d'inégalité ? La phrase, objet de la question, se résout aussi par l'analyse de cette manière, abstraction faite de la négative, qui n'est qu'accidentelle : *Il a fait plus d'EXPLOITS que les autres PLUS d'exploits (EN) ont LUS.* Qu'on ne croie pas que j'analyse ainsi

arbitrairement : les Latins disaient : *Triumphus CLARIOR quàm GRATIOR fuit* (TITELIVE) ; le triomphe fut PLUS BRILLANT que PLUS AGRÉABLE, tournure qui se trouve dans ces vers de La Fontaine :

Opina qu'il fallait et plus tôt que plus tard
Attacher un grelot au cou de Rodilard.....

Concluons donc que, quel que soit le degré de la comparaison, le participe doit varier dans ce cas, si le prenom en représente un nom pluriel. L'usage des bons écrivains est conforme à cette décision, et achève de la sanctionner, malgré l'opinion de la *Grammaire des grammairiens* (§8), et tous ceux qui pensent comme elle : *Abimélech fit à Sara d'aussi beaux présents qu'elle EN avait REÇUS du roi d'Égypte.* (VOLTAIRE.) *Prince digne d'être élevé par Aristote, qui fonda plus de villes qu'il n'EN a détruites.* (VOLTAIRE.) *Les sénateurs accumulèrent sur sa tête plus d'honneurs qu'aucun mortel n'EN avait encore REÇUS.* (DE SÉCUR.) *Que les grandes puissances de l'Europe apprennent qu'il faudrait beaucoup moins d'efforts pour cette enquête qu'elles n'EN ont FAITS depuis vingt ans, etc.* (JULIEN.) *Il serait difficile à deviner si la forme..... a fait plus de ravages sous la robe d'un juriconsulte que sous le large chapeau d'un médecin, et si dans l'une elle a plus ruiné de gens qu'elle n'EN a TUÉS dans l'autre.* (MONTESQUIEU.)

Tous ces passages et bien d'autres encore sont cités par Bescher, qui, ainsi que les auteurs de la *Grammaire nationale*, partage notre sentiment.

N'oublions pas que si, dans ce cas, comme dans ceux que nous avons examinés, le substantif représenté par le pronom *en* était pris au singulier, le sens serait fractionnaire et le participe invariable : *Il avait renversé plus d'huile qu'il n'EN avait consommé.* (LE SAGE.) *Avec cent fois moins de discrétion que l'abbé de Saint-Pierre n'EN a MONTRÉ.* (VOLTAIRE.)

VI

Dans le cas que nous venons d'examiner, et dans celui du No II, il arrive quelquefois que le participe, au lieu de terminer la proposition, est suivi d'un modificatif, comme dans ces phrases : *J'ai connu plus d'honnêtes gens que je n'EN ai TROUVÉS de malhonnêtes.* Pour quelques instants agréables, combien vous vous EN ÊTES PRÉPARÉS de fâcheux !

Bescher analyse ainsi le dernier exemple : " Pour quelques instants agréables, combien vous vous êtes préparé d'instants fâcheux ! " D'où il conclut que le participe doit rester invariable, parce que, dit-il, ce participe est suivi de son régime direct, qui se rétablit dans l'analyse.

Ce jugement de Bescher est le résultat d'une véritable véritable préoccupation ; il y a erreur. En effet, ce mot d'*instants*, ce régime direct, qu'il place après le verbe, n'est que la traduction du pronom *en*, qui précède ce verbe, et qui disparaît dans l'analyse du grammairien ; il a fait tout bonnement passer après le participe ce qui était avant. Voici la vraie analyse de la phrase : Pour quelques instants agréables, combien d'*instants* (en) vous vous êtes préparés de l'espèce de ceux qui sont fâcheux ? Qu'importe l'espèce ? ce sont toujours des instants préparés.

Dans ce vers des *Piaideurs* de Racine, que cite Bescher,

Combien en as-tu vus, je dis des plus huppés

il met bien le participe au pluriel ; supprimons ces mots *je dis*, il restera : Combien en as-tu vus des plus huppés ? le principe d'accord ne peut changer par la suppression de *je dis*.

Remarquons encore que le modificatif qui suit le participe est quelquefois une proposition entière, comme dans ces vers de La Fontaine, où Bescher approuve l'accord :

Pendant ces derniers temps, combien en a-t-on vus
Qui, du soir au matin, sont pauvres devenus.....

ne pourrait-on pas dire également : *Parmi les spéculateurs, COMBIEN EN a-t-on vus, combien en voit-on de pauvres, qui sont devenus tels pour avoir voulu trop tôt être riches !* Concluons donc que, dans ces sortes de phrases, l'accord est de toute nécessité.

Nous croyons que la question est épuisée.

J. DESSIAUX.

—◆—
DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE

I. DIGNITÉ DU TRAVAIL DES CHAMPS.

L'agriculture (1) possède de vieux titres de noblesse inscrits au premier feuillet des archives (2) du genre humain, et dignes de fixer l'attention du législateur (3), du philosophe (4) et de l'économiste (5).

De tous les métiers exercés par le bras de l'homme, de tous les arts cultivés par l'intelligence, le labourage a été le *seul travail* (6) *divinement imposé* au roi de la création (7).

Ainsi, dès l'origine du monde, le travail agricole apparaît tellement en harmonie avec les forces, les facultés, les goûts, les besoins de l'homme, qu'il devient l'indispensable obligation de son existence,

A l'agriculture seule a été confié le noble soin de nourrir le genre humain, et d'entretenir, dans chaque homme, cette lampe mystérieuse qu'on appelle la vie.

Dieu l'a voulu ainsi, pour honorer, en l'humble personne du cultivateur, son coopérateur (8) dans l'ordre de la nature, son associé dans les soins bienfaisants de sa providence. (MÉTHIVIER.)

(1) *Agriculture*, art de cultiver la terre.

(2) *Archives*, anciens titres ou chartes comprenant les droits, concessions, privilèges, etc., d'une famille, d'une compagnie, d'une ville, d'un pays. Ce mot ne s'emploie pas au singulier.

(3) *Législateur*, celui, celle qui donne, qui porte des lois.

(4) *Philosophe*, homme qui recherche la vérité, et remonte au principe, à la raison de toute chose.

(5) *Economiste*, écrivain qui s'occupe d'économie politique, c'est à-dire de cette science qui a pour objet la formation, la distribution et la consommation des richesses.

(6) *Travail*, labeur, fatigue.—Dans ce sens, il fait *travaux* au pluriel ; mais lorsqu'il signifie *compte, rapport, machine*, il fait *travaux*.

(7) Périphrase ou circonlocution pour désigner l'homme.

(8) *Coopérateur, trice*, celui, celle qui opère, qui travaillé avec quelqu'un.

II. L'ÂNE ET LE CHEVAL.

Un âne et un cheval voyageaient ensemble, tous deux lourdement chargés. L'âne, se sentant plier sous le faix (1), dit à son compagnon : " De grâce (2), prends un peu de ma charge, car je ne peux plus me soutenir." — " Si tu ne peux suffire à ta charge, répondit le cheval, moi j'ai déjà trop de la mienne." Le pauvre âne fait encore quelques, et succombant à la fatigue, il tombe sous son lourd fardeau et meurt. Le cheval se retourne à peine pour le regarder et pousse en avant (3). Mais son maître aussitôt de courir après pour le retenir (4), et pour mettre sur ses épaules tout ce que portait l'âne, et jusqu'à la peau de ce dernier qu'il enlève et place sur son dos. " Ah ! malheu-

reux, disait alors le cheval, mieux valait (5) au commencement prendre un peu plus de charge et du moins sauver la vie de mon compagnon."

Ne craignez pas un peu de gêne pour aider qui a besoin (6) ; autrement il peut arriver que ce qui vous coûterait peu aujourd'hui vous coûtera davantage demain. (*Petites Lectures italiennes.*)

(1) *Faix* subs. masc., charge, fardeau. Ses homonymes sont : *fait*, subs. masc., action, exploit ; les 3 personnes du singulier du verbe faire : je fais, tu fais, il fait ; et le participe passé masculin du même verbe : fait.

(2) *De grâce*, locution adv., par bonté, par bienveillance.

(3) Et *continue à marcher.*

(4) Mais son maître *courut* aussitôt après.....

(5) Il valait mieux.....

(6) *Celui qui a besoin.*

III. LES DEUX VOYAGEURS.

Deux hommes voyageaient pour se rendre à une ville éloignée de trente stades (1). Ils en avaient déjà parcouru deux ou trois, lorsqu'ils se trouvèrent dans un riant bocage, baigné d'eaux rafraichissantes, et orné de tout ce qui flatte la vue. L'un des deux voyageurs, sans s'arrêter aux charmes du lieu, poursuit sa route ; l'autre ne veut pas le quitter, et laisse son compagnon aller en avant. Resté en arrière, il ne pensait qu'à jouir de ce délicieux ombrage, qui le défendait si agréablement des ardeurs du soleil, quand un animal féroce, venant à s'élaner sur lui, en fit sa proie. Son compagnon était déjà loin, et ne tarda point à se rendre dans la ville.

Ces deux voyageurs sont deux chrétiens qui s'engagent dans le chemin de la vertu et de la piété. Ils y marchent ensemble quand l'ennemi, pour les en détourner, leur inspire les tentations de cupidité, de sensualité ou de vaine gloire. Le premier, saintement épris des charmes de la Cité céleste (2), n'a qu'elle en vue, et ne se laisse point arrêter aux faux plaisirs qui se rencontrent sur la route : le second, faible et inconsidéré, à le malheur d'y abandonner son cœur, et devient victime (3) de son imprudence. (Extrait de S. ÉPHREM.)

(1) *Stade*, mesure itinéraire en usage chez les Grecs, valant la 8e partie d'un mille.

(2) Périphrase ou circonlocution pour désigner le ciel.

(3) C'est-à-dire que son imprudence devient la cause de sa perte.

IV. LE ROSSIGNOL ET LE VER LUISANT.

Un rossignol qui, tout le long du jour, avait réjoui le village de son chant, et n'avait suspendu ses notes ni au crépuscule ni même lorsque la soirée fut finie, commençait à ressentir les appels aigus de la faim ; lorsque, regardant avidement autour de lui, il avise au loin sur la terre quelque chose qui brillait dans l'ombre, et reconnaît le ver luisant à son étincelle. Aussitôt, s'abattant du sommet de l'aubépine, il va d'un seul coup de bec le mettre dans son gosier ; mais le ver, averti de son intention, lui tient ce discours éloquent : " Si vous admiriez la lampe que je porte avec moi autant que j'admire votre art, illustre chanteur des bois, vous auriez horreur de me faire du mal, autant que moi de troubler votre chanson ; car c'est la même puissance de Dieu qui nous a appris, vous à chanter, et moi à briller, afin que vous, avec votre musique, moi, avec ma lumière, nous puissions embellir et réjouir la nuit."

Le chanteur entendit cette courte harangue, et gazouillant son approbation, il le laissa pour aller chercher son souper quelque part ailleurs.

De ceci, les gens querelleurs doivent tirer cet enseignement : que le frère ne devrait point guerroyer contre le frère ; qu'il ne faut se déchirer ni se dévorer entre soi, mais plutôt chanter et briller dans un doux accord jusqu'à ce que cette triste nuit passagère de la vie soit écoutée ; respectant ainsi, l'un chez l'autre, les dons de la nature et de la grâce.

Ceux-là surtout méritent le titre de chrétiens, qui ont à cœur de faire de la paix leur but ; la paix, qui est à la fois la récompense de celui qui rampe et de celui qui vole. (*Petites Lectures.*)

V. DE LA COMPASSION ENVERS LES ANIMAUX.

Ce n'est pas tout que de donner aux animaux quelque nourriture ou de leur faire suivre un traitement lorsqu'il sont malades. Il faut que l'on s'acquitte de ces soins avec cœur, avec discernement, avec une vigilance qui ne se rebute pas et, je risque le mot, ... avec humanité. Le mot humain en effet ne s'applique pas uniquement, ou du moins ne devrait pas s'appliquer d'une manière exclusive aux rapports de l'homme avec l'homme. *Etre humain*, c'est montrer que l'on a en soi les facultés, les qualités, les

vertus, qui constituent une personne morale, et ces vertus trouvent leur emploi auprès de toute créature. Combattre la souffrance chez un chien, chez un chat, chez un oiseau, ou simplement l'en préserver, c'est faire preuve d'humanité, sans doute, à un degré moindre que si l'on secourait ou préservait son semblable, mais de façon assez sérieuse pour désarmer la raillerie et mériter le respect.....

Et, à ce propos, je ferai remarquer que, dans notre littérature, le courant a toujours été favorable à l'animal. Il semble que nos écrivains se soient entendus pour paraphraser (1) les belles paroles du *Talmud* (2) : " Soyez humains, même envers les animaux ; soignez-les s'ils souffrent ; à plus forte raison, gardez-vous de leur faire du mal." (JULES LEVALLOIS.)

(1) *Paraphraser*, expliquer avec beaucoup de développements, étendre, amplifier.

(2) *Talmud*, livre renfermant les lois, les coutumes, les traditions et les opinions du peuple juif.

VI. LES DRUIDES (1).

(Attirer l'attention des élèves sur les mots en italiques.)

Les forêts dont les druides s'étaient fait des temples n'étaient éclairées que par des rayons vacillants (2) et presque éteints, par des reflets aussi pâles que les lueurs d'une lampe sépulcrale (3) ; les chênes, les sapins, les ormes, que n'avaient jamais atteints la foudre ni la cognée, étendaient leurs branches touffues sur le sanctuaire, que remplissaient les simulacres (4) des dieux, représentés par des pierres brutes et des troncs grossièrement façonnés. L'eau du ciel, filtrée à travers cent étages de rameaux, traçait d'humides couleurs sur ces images livides (5) que la mousse et les lichens (6) rongeaient comme une lèpre affreuse.

C'est là que, vêtus de robes blanches, armés de faucilles d'or, les druides, le front ceint de feuilles de chêne, venaient chercher avec des cérémonies mystérieuses le gui (7) sacré, que nos ancêtres ont longtemps appelé le rameau des spectres (8), l'épouvantail de la mort, et le vainqueur des prisons.

C'est là qu'attentif à leur signal, le sacrificateur immolait les captifs : c'est là qu'étaient brûlées au milieu de la nuit des figures d'osier renfermant des victimes humaines. Tous les autels étaient

rougis de sang, et les racines tortueuses des vieux arbres en étaient *arrosées*.

Les Gaulois, *soumis* par la terreur à ce culte formidable, craignaient de s'aventurer dans ces vastes solitudes ; ils y pénétraient les bras *chargés* de chaînes comme des esclaves ; ils s'avançaient *tout trébuchants* et frémissaient au seul bruit de leurs pas. *Effrayés* de ce silence *menaçant*, leur cœur battait avec force, leur vue se troublait, une sueur froide coulait de tous leurs membres. Ils se traînaient hors de l'enceinte, *rampant* comme des reptiles (9) parmi les bruyères (10) sanglantes et les ossements des victimes. (L'Educateur.)

(1) *Druide, druidesse*, ministre de la religion chez les Celtes de la Gaule, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. Les druides furent ainsi appelés du culte qu'ils rendaient au *chêne*. Dérivés : *Druidal* et *druidique*, qui appartient, qui a rapport aux druides ; *druidisme*, culte des druides ; *druidiser*, parler comme les druides.

(2) Légèrement agités, faibles.

(3) Qui appartient, qui a rapport au *sépulcre*.

(4) Images, représentations.

(5) De couleur plombée, tenant le milieu entre le noir et le bleu.

(6) Espèce de mousse. Prononcez *li-ken'*.

(7) Plante parasite qui naît sur les branches de certains arbres, tels que le *chêne*, le *poivrier*, l'*aubépine*, etc.

(8) Figures fantastiques, imaginaires d'un mort, d'un esprit que l'on croit voir.

(9) Animaux qui *rampent*, qui se traînent sur le ventre : les *tortues*, les *lézards*, les *serpents*, les *grenouilles* sont des reptiles.

(10) Arbriseaux dont le feuillage est toujours vert, et qui croissent dans les terres incultes et stériles.

J. O. C.

PROBLÈMES DIVERS.

I. Un paysan possède une maison de 7850 fr., un verger de 1400 fr., six champs valant ensemble 8675 fr., un pré de 950 fr., et une vigne de 6580 fr. Il doit 2629 fr., quelle est sa fortune ? (L'Educateur.)

Réponse : fr. 22826.

Solution :

fr. 7850 + fr. 1400 + fr. 8675 + fr. 950 + fr. 6580 = fr. 25455

fr. 25455 — fr. 2629 = fr. 22826 = la fortune du paysan.

II. Un employé a une paie de 2500 fr. Les dépenses de son ménage se sont ré-

parties comme suit pendant l'année dernière : logement 550 fr., bois et chauffage 150 fr., habillement 325 fr., nourriture 1075 fr., dépenses diverses 216 fr. Il a placé le reste à la caisse d'épargne. Combien a-t-il pu y déposer ? (L'Educateur.)

Réponse : 184 fr.

Solution :

550 fr. + 150 fr. + 325 fr. + 1075 fr. + 216 fr. = 2316 fr., dépense totale de l'employé.

2500 fr. — 2316 fr. = 184 fr., ce qu'il a déposé à la caisse d'épargnes.

III. Une armée de 87075 hommes comprend 129 bataillons ; combien chaque bataillon compte-t-il de soldats ? (L'Educateur.)

Réponse : 675.

Solution :

87075

129

———— = 675, nombre de sol-

dats que compte chaque bataillon.

IV. Un capitaine de navire a fait un achat de 3696 kg de viande. L'équipage et les passagers sont au nombre de 280. En donnant à chacun 0 kg 275 de viande par jour, combien de jours durera sa provision ? (L'Educateur.)

Réponse : 48 jours.

Solution ;

0.275 kg. × 280 = 77 kg., quantité de viande que consomment par jour l'équipage et les passagers.

3696

77

———— = 48, nombre de jours

que durera la provision.

V. Un vannier a travaillé 24 jours dans le mois de juin, 25 jours en juillet et 25 jours en août. Pendant ce temps il a confectionné 23 grandes corbeilles vendues 8 fr. pièce : 29 corbeilles ordinaires à fr. 2 pièce et 18 paniers à fr. 3 pièce. Combien a-t-il gagné par jour ? (L'Educateur.)

Réponse : fr. 4

Solution :

23 × 8 fr. = 184 fr., valeur des 23 grandes corbeilles.

29 × 2 fr. = 58 fr., valeur des 29 corbeilles ordinaires.

18 × 3 fr. = 54 fr., valeur des 18 paniers.

184 fr. + 58 fr. + 54 fr. = 296 fr., valeur totale du travail du vannier.

24 + 25 + 25 = 74, nombre de jours le travail du vannier.

$$\frac{296 \text{ fr.}}{74} = 4 \text{ fr., ce que le vannier a gagné par jour.}$$

VI. Un marchand horloger a acheté une grosse de montres (12 douzaines) pour la somme de 3728 fr. Il en a vendu quatre douzaines à raison de 35 fr. pièce : 20 montres, à 32 fr. pièce, et le reste à 28 fr. pièce. Quel bénéfice a-t-il fait et combien, en moyenne, a-t-il gagné par montre ? (L'Educateur.)

Réponse : 720 fr. et 5 fr., par montre.

Solution :

48 × fr. 35 = fr. 1680, somme provenant de la vente de quatre douzaines de montres.

20 × fr. 32 = fr. 640, somme provenant de la vente de 20 montres.

144 - 68 = 76, nombre de montres vendues à fr. 28.

76 × fr. 28 = fr. 2128, somme provenant de la vente de 76 montres.

fr. 1680 + fr. 640 + 2128 = fr. 4448, somme provenant de la vente de 76 montres.

fr. 4448 - fr. 3728 = 720 = fr. 720, bénéfice que ce marchand a réalisé.

$$\frac{720}{76} = \text{fr. } 9,47 \text{ (arrondi à } 9,5 \text{ fr.)}$$

gagné, en moyenne, par montre.

VII. Une administration militaire a fourni 120 pièces de drap de 50 mètres chacune à un tailleur, pour confectionner des capotes. S'il emploie 2^m 75 par capote, combien en pourra-t-il faire et que lui restera-t-il d'étoffe ? (L'Educateur.)

Réponse : 2181 capotes ; il lui restera 2^m 25.

Solution :

120 × 50 = 6000, nombre de mètres cont. dans les 50 pièces.

$$\frac{6000}{2,75} = 2181 \text{ capotes, + } 2^{\text{m}} 25.$$

VIII. On engage une domestique à condition de lui donner fr. 270 par an et un habillement complet. Au bout de huit mois et vingt jours, on la renvoie et on lui donne fr. 170 en lui laissant l'habillement. On demande la valeur de ce dernier, en comptant l'année à 360 jours. (L'Educateur.)

Réponse : fr. 25.

Solution :

$$\frac{\text{fr. } 270}{360} = \text{fr. } 0,75, \text{ ce que la domestique gagne par jour en argent.}$$

fr. 0,75 × 260 (8 mois et 20 jours étant réduits en jours.) = fr. 195, ce que la domestique a gagné en argent pendant 8 mois et 20 jours.

fr. 195 - fr. 170 = fr. 25, valeur de l'habillement qu'elle reçoit.

IX. J'ai acheté 86 kg 750 de marchandises à fr. 4,80 le kg, payables à 6 mois et avec la faculté de payer comptant moyennant 6% d'escompte. Je veux payer comptant, combien dois-je ? (L'Educateur.)

Réponse : fr. 391.42.

Solution :

86,750 × 4.80 fr. = 416.4 fr., valeur des 86 kg 750.

$$\frac{416,4 \text{ fr.} \times 100}{106} = 392,83 \text{ fr.,}$$

somme à payer.

Un tas de foin a les dimensions suivantes : longueur 8^m 40, largeur 4^m 25 et hauteur 4^m 6. Si l'on en consomme tous les jours 96 dm. cubes, combien de jours durera la provision ? (L'Educateur.)

Réponse : 171¹/₁₆ jours.

Solution :

8.40 × 4.25 × 4.6 × = 164.22 mètres cubes de foin contenus dans le tas.

$$\frac{164,22}{96} = \frac{16422}{96} = 171\frac{1}{16}, \text{ nombre de jours demandé.}$$

J. O. C.

TRIBUNE LIBRE.

CORRESPONDANCE.

UN PROBLÈME A RÉSOUDRE.

Ottawa, 6 mars 1882.

Monsieur Cassegrain,

Ecole Normale Jacques-Cartier,
Montréal.

Cher Monsieur,

Si vous vous occupez toujours de problèmes dans le *Journal de l'Instruction publique*, en voici un qui probablement pourra intéresser plus d'un des lecteurs de cette revue. Je prends la liberté de vous le faire parvenir.

L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, à la clause 51^{ème}, dit :

“ Immédiatement après le recensement de mil huit cent soixante et onze, et après chaque autre recensement décennal, la représentation des quatre provinces sera répartie de nouveau, etc. Or nulle réduction n'aura lieu dans le nombre des représentants d'une province, à moins qu'il ne soit constaté par le dernier recensement que le chiffre de la population de la province, par rapport au chiffre de la population totale du Canada à l'époque de la dernière répartition du nombre des représentants de la province, n'ait déchu d'un vingtième ou plus.”

Maintenant, connaissant les populations du Dominion et du Nouveau-Brunswick en 1871 et 1881, cherchez si le Nouveau-Brunswick doit subir une réduction dans le nombre de ses représentants. Si non ; combien d'habitants a-t-il en sa faveur ?

Voici les chiffres sur lesquels il faut opérer :

	Habitants.
Population du Dominion en 1871 :	3,686,596
“ “ “ “ “ 1881 :	4,324,810
“ du Nouv.-Brunswick en 1871 :	285,590
“ “ “ “ “ 1881 :	321,233

Veuillez me croire, cher monsieur, votre tout dévoué serviteur,

CHS. CARON.

Nous remercions bien sincèrement M. Caron de l'honneur qu'il nous a fait en nous proposant la question ci-dessus ; et nous espérons que la solution que nous en donnons ici répondra à sa demande.

Solution :

4324810 — 3686596 = 638214, augmentation de la population de la Puissance pendant la dernière décade.

$$638214 \times 100$$

$$\frac{\quad}{3686596} = 17.31\dots, \text{ aug-}$$

mentation p. %.

321233 — 285590 = 35643, augmentation de la population du Nouveau-Brunswick pendant la dernière décade.

$$35643 \times 100$$

$$\frac{\quad}{285590} = 12.48\dots, \text{ aug-}$$

mentation p. %.

$$638214 \times 285590$$

$$182267536260$$

$$\frac{\quad}{3686596}$$

$$= \frac{\quad}{3686596} =$$

49440\dots, chiffre auquel l'augmentation de la population du Nouveau-Brunswick aurait dû s'élever à l'époque du dernier recensement.

17.31 — 12.48 = 4.83 %, différence proportionnelle dans l'augmentation des deux populations.

Cette différence équivaut à 49440 — 35643 = 13797 habitants.

Comme on le voit, la différence d'accroissement entre la population de la Puissance et celle du Nouveau-Brunswick n'est pas telle, que cette dernière province doive, aux termes de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, subir une réduction dans le nombre de ses représentants à la chambre fédérale. Mais, d'un autre côté, en conservant son même nombre de députés, elle jouit des avantages d'une population de 13797 h. qu'elle n'a pas réellement, puisque, d'après nos calculs, elle aurait dû s'accroître dans la proportion de 17.31 p. %, tandis qu'elle ne s'est accrue que de 12.48 %, et qu'au lieu d'avoir une population de 335030 h., elle n'en a que 321233.

J. O. C.

LECTURE POUR TOUS.

Pensées diverses.

Travailler et se contenter de peu, c'est là la véritable richesse, et la seule que les voleurs ne puissent nous enlever. Ce n'est pas seulement comme un moyen de nous enrichir que nous devons aimer le travail : nous devons travailler par disposition naturelle, par amour pour le travail, et pour accomplir un devoir que Dieu nous impose. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons obtenir les grâces du Ciel, la force et la santé du corps, la paix et la tranquillité de l'âme.

(HIRZEL.)

Un bon livre est le meilleur des amis. Vous vous entretenez agréablement avec lui, lorsque vous n'avez pas un ami à qui vous puissiez vous fier. Il ne révèle pas vos secrets, et il vous enseigne la sagesse.

(MAXIME DES ORIENTAUX.)

L'ouvrier sujet au vin ne deviendra jamais riche, et celui qui néglige les petites choses tombe peu à peu.

(ECCLÉSIASTIQUE.)

N'attristez point le cœur du pauvre qui est déjà accablé de douleur, et ne différez pas de donner à celui qui souffre.

(ECCLÉSIASTIQUE.)

La force est toujours la force ; l'enthousiasme n'est que l'enthousiasme ; mais la persuasion reste et se grave dans les cœurs.

(NAPOLÉON.)

L'on n'est estimable que par le cœur, et l'on n'est heureux que par lui ; car notre bonheur ne dépend que de la manière de sentir.

(PASCAL.)

Il n'y a point de paix pour les méchants.

(ISAÏE.)

Le meilleur des hommes est celui qui fait du bien aux hommes.

(MAXIME DES ORIENTAUX.)

La parfaite valeur est de faire sans témoin ce qu'on serait capable de faire devant tout le monde.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

Se venger d'une offense, c'est se mettre au niveau de son ennemi ; la lui pardonner, c'est s'élever au-dessus de lui.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

Voulez-vous qu'on dise du bien de vous ? n'en dites jamais.

(LA BRUYÈRE.)

Le nid de loriots.

Il y a quelques années, un cultivateur aisé des environs d'une grande ville commençait à se faire vieux. Ses enfants le sollicitèrent, comme il arrive souvent, de leur abandonner tout son bien, lui promettant de le nourrir avec soin, et de l'entretenir pour le reste de ses jours.

Le bonhomme demanda deux mois de réflexion, et engagea ses enfants à examiner ce qu'il allait faire. Il prit alors un nid de jeunes loriots, enferma les petits dans une cage à sa fenêtre, puis il fit observer à ses enfants que le père et la mère venaient très exactement leur apporter de la nourriture à travers les barreaux de la cage, qu'ils veillaient sur eux et ne les laissaient manquer de rien. Quand les petits furent devenus assez forts pour se suffire à eux-mêmes, notre homme attrapa le père et la mère, et les mit en cage à la place des petits, auxquels il donna la liberté. Les jeunes loriots s'inquiétèrent si peu de leur père et de leur mère, qu'ils les laissèrent mourir de faim dans la cage où on les avait mis sans nourriture. Le père dit alors à ses enfants, qui s'indignaient de cette ingratitude et de cette cruauté : " Vous le voyez, mes enfants, il ne faut pas tous les jours compter sur la tendresse de ceux à qui on a donné le jour ; de petits oiseaux viennent de nous en donner un triste exemple. Sachez bien une chose, c'est que nous autres hommes, nous ne valons bien souvent guère mieux que les animaux."

Depuis ce jour, les enfants n'osèrent plus parler à leur père de leur proposition.

La leçon était dure ; mais comme elle est souvent méritée ! Comme il y a de pauvres gens qui gémissent de n'avoir pas fait comme notre cultivateur ! Ce doit être pour eux un chagrin doublement cruel, mais pour leurs enfants ce doit être un remords et un sujet d'effroi ; car il est écrit que la bénédiction d'un père affermit la maison des enfants, et que la malédiction de la mère la détruit jusqu'aux fondements. — *Petites Lectures.*

Feuilleton du "Journal de l'Instruction publique."

ZACHARIE LE MAITRE D'ECOLE

PREMIERE PARTIE

AUBE

III

BLÉ VERT.

L'homme naît pour le travail
comme l'oiseau pour voler.

(Job, V, v. 7.)

Le vieillard et l'enfant arrivèrent aux Pierriers. Patience ouvrit la porte et parut le premier, Zacharie se dissimulait derrière lui et paraissait en outre implorer le secours de l'honnête Labrie.

"Tonnerre ! cria Jean Loup du fond de la chambre, avez-vous juré de faire entrer l'hiver dans cette maison ?"

Le maître d'école ferma l'huis et, prenant l'enfant par la main, l'amena près de son père.

"Voici votre fils, dit-il simplement.

— Ah ! te voilà, misérable fainéant, vociféra Jean Loup... Je te casserai mes-hui mon bâton sur les épaules, graine de propre à rien !"

Tiphaine n'attendit pas l'exécution de la menace de son mari ; elle s'avança furieuse, et deux soufflets s'abattirent sur les joues du petit malheureux.

Patience l'enleva dans ses bras pour le défendre contre de nouvelles attaques.

"Ah ! ça, dit-il, êtes-vous ici des chrétiens ou des loups ? Je penche pour le dernier de ces noms, et encore je crains d'humilier les bêtes, car la louve ne mange pas son petit et se met en quête pour lui apporter de la pâture... De quelle chair êtes-vous donc dans cette maison ? Vous avez la cruauté de maltraiter ce malheureux après avoir été inhumains pour l'envoyer la nuit à travers la campagne, sans vous soucier du froid qui le torturerait, de la peur qui le rendrait à demi fou, des bêtes qui abandonnent la lisière des bois pour quêter aux alentours des fermes... Si petit, si faible ! vous l'avez jeté hors du logis, l'obligeant à rapporter un fardeau plus gros que tout son corps, et qu'il tirait, soulevait cu

laissait rouler à terre, comme une fourmi traîne le fêtu de paille dont le poids l'écrase... Savez-vous où j'ai trouvé votre enfant ? roidi, glacé, enseveli déjà sous la neige... Labrie et moi nous l'avons déterré comme un cadavre... Toute la nuit je l'ai réchauffé, soigné, ranimé, et quand Dieu vous le rend par un miracle, quand je vous le rapporte, vous n'avez que des mauvais traitements à lui infliger... Tenez, cela est horrible ! Jusqu'à cette heure je me refusais à croire ce que l'on recontait de votre intérieur ! J'y crois maintenant, puisque je l'ai vu !

— Est-ce que l'on meurt de quelques gifles ? demanda Tiphaine.

— Le corps ne meurt pas, peut-être, dit le maître d'école, mais le cœur se gonfle de tristesse, l'âme s'emplit d'amertume ; d'un enfant expansif et bon, des traitements brutaux feront un être sournois, haineux, méchant, vindicatif... Croyez-le, les sentiments pervers s'apprennent... les qualités s'atrophient et meurent dans certains milieux : l'enfant est naturellement imitateur, son âme est une argile aisée à façonner ; montrez-vous bon et doux, il le deviendra : soyez hargneux, violent, égoïste, il sera plus tard égoïste et colère. Il faut à l'âme et au cœur de l'enfant une éducation, comme il faut l'instruction à son esprit.

— Tout ça, c'est bon pour les riches !

— Et les pauvres n'ont-ils besoin de rien apprendre ?

Ce petit semble intelligent, envoyez-le à l'école.

— A l'école ! nous ne pouvons pas nous priver de son travail.

— Il ne fait rien.

— Il nous rapporte !

— Parce qu'il mendie.

— C'est la façon de travailler des pauvres.

— Quand ils sont fainéants..... La mendicité et le vagabondage sont de mauvais instituteurs de la jeunesse..... la loi les défend, les punit.

— La loi nous donne-t-elle du pain pour nourrir ces scélérats d'enfants..... notre désespoir, notre ruine..... ? Ah ! vous croyez, vous, que chaque marmot apporte son bonnet et sa miche !... Ah ! ouïche ! il faut se détériorer la santé et s'user les poumons sur ce métier pour se tirer d'affaire vaille que vaille. Nous mangeons du pain moisi et des pommes de terre gélées..... ce que les gros fermiers dédaignent,

ce que les goretz refusent parfois... Notre vie est un enfer, et ces enfants nous dévoilent la moelle !

— Croyez-vous, demanda Patience, que si vos filles et vos garçons apprenaient un état, ils n'apporteraient pas plus d'argent dans votre ménage qu'ils ne le font aujourd'hui ? Barbe et Colette couturières gagneraient leurs huit sous par jour, et l'aumône vous en fournit deux.

— Si elles savaient un état elles nous quitteraient.

— La loi peut vous les prendre, c'est bien pis. Un beau jour Rousselot le garde champêtre les remettra au brigadier de gendarmerie, et le tribunal de Ploërmel les condamnera à rester dans une maison de détention jusqu'à leur majorité. Avec de la probité et de l'instruction un homme peut arriver à tout ; l'ignorance et la fainéantise le conduisent à la prison et même aux galères !

— Tout ça, reprit Jean Loup, ce sont des raisonnements de riches !

— Le suis-je donc ? demanda Patience

— Plaignez-vous de votre sort ! répliqua le tisserand en frappant son métier de la navette, vous recevez régulièrement de l'argent du gouvernement, et votre tâche consiste à faire réciter aux enfants de vieilles âneries. Ce métier vous l'exercez dans une chambre close à l'abri du soleil d'été, du givre d'hiver Tandis que le laboureur a le front brûlé dans les grands jours, et l'onglée aux doigts durant la saison mauvaise, vous restez assis dans un fauteuil la moitié du jour et vous passez l'autre dans votre jardin !

Patience sourit tristement.

— J'aime ce que vous appelez dédaigneusement mon métier ; la seule consolation que j'y trouve est d'enseigner des vérités d'autant plus vénérables qu'elles ont traversé de longs siècles. Je ne me fatigue jamais de parler de Dieu et de ses œuvres à de jeunes créatures qui deviendront des hommes honnêtes et feront souche de braves gens. Deux, trois générations me devront peut-être dans le pays une instruction sommaire, mais suffisante, et leur affection, leur reconnaissance me payeront de mes peines. Quant au salaire du gouvernement, il me vaut moins que votre navette ou que la bêche d'un jardinier. Si je n'y ajoutais les petits bénéfices d'un état manuel, je ne saurais vivre de mes maigres appointements. Cependant je dois garder dans ma pénurie

les apparences d'une sorte d'aisance, je ne puis mendier ; j'ose à peine dans les temps trop durs demander un service, cela me nuirait près de mes chefs s'ils venaient à l'apprendre. Je suis pauvre, fort pauvre, mais, si humble que soit mon sillon, j'y sème de bon grain et le blé poussera. "

Patience regarda Zacharie dont les yeux s'emplissaient de larmes.

— Adieu, mon enfant, " dit le maître d'école.

L'enfant courut se jeter dans ses bras ; Patience l'étreignit sur sa poitrine, puis, le posant à terre, il rappela son chien et sortit de la maison de Jean Loup.

Il ne fut pas question d'aller mendier ce jour-là, mais le lendemain le bissac chargea de nouveau les épaules des enfants, et la vie quotidienne reprit son cours, plus cruelle pour Zacharie qu'elle ne l'avait jamais été. Colette et Barbe ne cessaient de lui reprocher sa couardise pendant la terrible nuit de neige et de tempête, de sorte que ce souvenir ravivait sans cesse une blessure dans le cœur du pauvre enfant.

Que de fois, tandis qu'il était blotti dans sa méchante paillasse de *flèche*, revit-il la figure sereine de Patience, l'aspect de la salle d'école et la grosse tête de Labrie !

L'hiver passa lentement ; enfin les chatons se montrèrent aux branches des coudriers, de jeunes pousses rougirent, les branches des rosiers, les lichens, les mousses, les lycopodes étalèrent leurs végétations variées et charmantes, premières richesses dont la terre pare son sein gonflé ! Au matin, la terre amollie fumait, comme si un volcan se dissimulait sous sa surface noirâtre. Ce n'était pas le printemps encore, mais cette saison intermédiaire qui l'annonce, le prépare et console de l'hiver.

Le cycle providentiel et miraculeux de l'année commence ; chaque jour produira des merveilles et des enchantements nouveaux. L'un après l'autre reviendront les exilés : l'hirondelle cherchera son vieux nid sous un chaume connu, dont elle se souvient dans ses rêves d'oiseau quand elle se balançait sur les palmiers d'Orient ; l'alouette bâtit dans le creux des sillons la future demeure de sa couvée. Fauvettes et bouvreuils commenceront bientôt leurs chansons, car les arbres reprennent leur parure ; c'est le

printemps ! la joie, la vie ! Nul ne sentit mieux que Zacharie l'influence de ce printemps vivifiant. Il l'accueillit avec les transports d'une joie inaccoutumée.

Un matin l'enfant quitta les Pierriers d'un pas allègre et se dirigea vers la maison d'école. Le pauvre enfant paraissait tout aussi misérable que le jour de sa première rencontre avec Patience, car Barbe lui avait pris ses bas de laine, Colette ses sabots, et comme on lui préférait Sabin, celui-ci hérita du pantalon de futaine et de la veste de castorine. Bien que honteux de ses guenilles, Zacharie ne se sentait pas moins heureux au fond du cœur. Il allait revoir le seul homme qui lui eût témoigné quelque amitié, et tout le long de la route il cueillit en songeant au vieillard un bouquet de primevères pareil à une énorme boule d'or.

Zacharie vit les écoliers jouant, sautant, courant sur la petite place, c'était l'heure de la récréation. Ils abattaient des quilles, lançaient des balles, dansaient des bourrées et surtout dévoraient à belles dents les provisions de leurs paniers.

Le fils du tisserand se glissa au milieu des groupes tapageurs et pénétra dans la maison ; la salle était vide, et aussi la chambre hospitalière dans laquelle Zacharie avait dormi. Mais par l'entrebâillement de la porte du fond le petit garçon distingua la haute taille du maître d'école, et rougissant de plaisir, tendant à la fois ses joues et son bouquet de primevères, le petit mendiant s'approcha du bonhomme Patience.

« Comment, te voilà ! s'écria le vieillard ; tu ne m'as pas oublié !

— Oh ! non, allez, ni vous ni Labrie, et tant que je vivrai..... et l'enfant prononça ces mots d'une façon navrante, je me souviendrai de votre bonté pour moi..... »

Patience travaillait en ce moment à creuser des sabots, il avait à chausser les plus petits pieds de l'endroit, et quand le temps était beau il portait ses outils dans le jardin et besognait en face de ses plates-bandes fleuries et de ses ruches bourdonnantes. L'aspect de ce courtil était charmant : de grands sureaux formaient une muraille d'ombelles de neige ; des roses grimpaient au hasard mettant leurs bouquets rouges sur ce fond blanc ; des grappes de lilas se balançaient au souffle du vent ; les carrés de

fleurs entourés de cerfeuil, de jeunes salades, d'oseille, d'épinards, réjouissaient l'œil, et au milieu de ce champ diapré les abeilles butinaient, volaient, chargeant leur trompe de miel, revenant à la ruche les pattes alourdies par leur récolte de cire.

Zacharie ouvrait de grands yeux rêveurs en regardant ce tableau, et le maître d'école laissait l'enfant à ses pensées, se promettant de les diriger vers un but pratique. Le vieillard avait repris ses outils et creusait vigoureusement son sabot.

« N'est-ce pas, reprit-il, que mes petites butineuses sont charmantes ? Du matin au soir les abeilles travaillent, et je t'assure qu'elles ne s'endorment pas avant d'avoir gagné leur journée. Aussi les abeilles portent bonheur à une maison, comme les hirondelles ! J'ai lu dans un livre de voyages que les Circassiens, qui sont moitié chrétiens et moitié mahométans, honorent la mère de Dieu sous le nom de Mélissa et la regardent comme la patronne des abeilles, dont elle sauva la race, assurent-ils, en convertant l'une d'elles dans sa manche, un jour que le tonnerre menaçait d'exterminer les insectes. Je ne suis pas Circassien, mais, tu vois, j'ai mis une statue au milieu de mes ruches, et parfois ce bourdonnement d'ailes autour de cette image me fait songer aux anges..... N'aie pas peur des ruches, petit ; seulement ne trouble pas mes ouvrières : elles remplissent la grande loi.

— Quelle loi, père Patience ?

— Celle du travail ; tiens, vois à tes pieds cette file de fourmis ; elles portent du bois dans leurs greniers. Regarde, au sommet de ce frêne un oiseau bâtit sa maison ; aux branches de cet arbuste une chenille file sa coque de soie, et moi je creuse des sabots !

— Sans doute, mais la chenille sait filer, l'oiseau sait bâtir, l'avette construire sa cellule de cire, et quelqu'un vous a montré à faire des sabots ; on ne m'a rien enseigné, à moi, sinon à tendre la main, et je la tends..... Seulement tous les jours cela me semble plus difficile, et je finirai par me laisser rouer de coups plutôt que de rester au-dessous des petites mouches et des petites fourmis.....

— Fais quelque chose, dit Patience en posant ses outils et venant s'asseoir près de l'enfant, si peu que ce soit, fais quelque chose.....

— Mais quoi ? quoi ? père Patience. ai-je seulement le loisir d'apprendre un métier ? Si je ne rapporte pas d'argent et du pain à la maison, je suis battu !

— Ecoute, fit le vieillard en attirant Zacharie sur ses genoux, la reconnaissance t'a mieux inspiré que tu ne le crois ce matin. Je vais te trouver tout de suite le moyen de gagner ta vie..... On exige de toi deux sous par jour ; tu les auras, et même davantage..... Les fossés sont pleins de violettes et de primevères : formes-en des bouquets, va les porter à la ville ; l'argent que tu recevras en échange ne sera plus le produit de l'aumône, mais le fruit de ton labeur..... Tu seras un marchand des fleurs que le bon Dieu te donne pour rien ! Grâce à ce trafic, tout le monde sera content, Tiphaine, Jean Loup et ton vieil ami !

Zacharie poussa un cri de joie.

“ Je commencerai demain ! dit-il.

— Et aujourd'hui je te garde avec moi ; je t'avancerai la somme dont tu as besoin et tu me la rendras sur tes premiers bénéfices.”

Cette journée fut un enchantement pour l'enfant. Il s'émerveillait de tous les objets qui l'entouraient, il s'intéressait aux moindres détails de la maison du maître d'école ; quand les enfants rentrèrent en classe, le petit mendiant s'assit au pied de la chair de Patience, le chien posa sa tête sur ses genoux et l'enfant écouta les écoliers répéter les commandements d'en haut qui promettent le royaume du ciel à ceux qui ne peuvent même pas s'acheter une tombe ici-bas. Il ne comprenait guère ce langage élevé, ces vérités sublimes ; mais les paroles du Sauveur appelant à lui les petits enfants semblaient lui être spécialement adressés, et les encouragements, donnés aux humbles, aux derniers, lui remplissaient le cœur de confiance.

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE.

Année ecclésiastique (nouvelle) ou préparations et actions de grâces pour la sainte communion, in 18 rel, 50c.
Bonheur à la table sainte (le) in 18 rel, 67c.
Conseils pratiques sur la communion, par Mgr de Ségur, in 18, 40c doz.
Dévotion à la sainte eucharistie en exemples, par le R. P. Hugué, in 12, 75c.
Dévotion à Notre Seigneur Jésus-Christ dans

l'Eucharistie, par le P. L. Vaubert, 2 vol in 12, 75c.
Divine eucharistie, offert à tous les membres des diverses associations pour l'adoration perpétuelle, 2 in 18, \$1.00.
Don de Dieu (le), méditations pour tous les jours du mois, par le P. Geffrais, in 18, 40c.
Eucharistie méditée, in 18 rel, 60c.
Ferventes communions ou préparations et actions de grâces, in 18, 38c.
Fleurs de la première communion, par l'abbé Julien Loth, in 12, 50c.
Grand jour approche (le) ou lettres sur la première communion, par Mgr Gaudin, in 18, 25c.
*Journal d'une première communiant*e ou huit jours de bonheur, par Paul Delhommeau, in 12, 25c.
Méditations sur l'Eucharistie, par Mgr de la Bouillerie, in 18, 36c.
Méditations et sentiments sur la sainte communion par le R. P. Avrillon, in 18, 40c.
Méditations sur la sainte Eucharistie, par le R. P. Petitalot, in 12, 88c.
Paradis sur la terre (le) ou le mystère eucharistique appliqué au point de vue dogmatique, liturgique, ascétique et moral, par M. l'abbé Ch. Rolland, in 12, 75 cts.
Pratique de la sainte communion selon les désirs de Notre Seigneur Jésus-Christ, par le R. P. A. Denis, in 32, 10 c.
Plus beau jour de la vie (le) ou lectures édifiantes à l'usage des enfants qui se préparent à la première communion, in 18 rel. toile tr. dorée, \$1.10.
Première communion, par Mme Léon Gauthier, in 32, \$1.00.
Première communion (la), règlement de vie pour la persévérance, par Mme la Ctesse de Flavigny, in 18 rl. \$7.20 dz.
Première communion, par Mme la Ctesse de Flavigny, chag. noir, t. d. \$1.25.
*Premiers communiant*s en retraite, par M. Himonet, in 12, 75c.
Recueil (petit) de conseils et de prières à l'usage des enfants de la première communion, in 12, 50c dz.
Sacré mystère de l'autel (du), par M. l'abbé Couren, in 12, \$1.00,
Sainte communion (la) conférences aux dames du monde, par Mgr Landriot, in 12, 75c.
Sainte communion (la) c'est ma vie, par Hubert Lebon, in 18 rel. \$3.00 dz.
Sainte communion ou Jésus soutien de

l'âme fidèle, in 18 chag. brun, t. doré, \$1.40.

Précieux souvenir de première communion, in 32, 18c.

Suite de l'Eucharistie méditée, in 18 rel. 55c.

Traité de la communion ou conduite pour communier saintement, in 12, 40c.

Vertus eucharistiques ou l'âme fidèle sanctifiée par la communion fréquente, in 18 rel., 60c.

Visites à Jésus-Hostie, 2 in 18, 63c.

Petit Recueil de Conseils et de Prières à l'usage des enfants de la première communion avec approbation de l'Autorité ecclésiastique. Prix : 50c doz.

Le PETIT RECUEIL de Conseils et de Prières s'adresse directement aux enfants qui, chaque année, soit dans les paroisses, soit dans les pensionnats, sont admis à faire leur première Communion. Mais pour arriver jusqu'à eux, il se recommande d'une manière toute spéciale à la pieuse sollicitude de MM. les curés, des mères chrétiennes, des catéchistes zélés, et de toutes les personnes qui dirigent la jeunesse.

SON BUT. Seconder la bonne volonté de l'enfant pendant qu'il se prépare à sa première Communion, et lui indiquer les moyens d'en conserver les fruits précieux, tel est le double but de ce Recueil. A cet effet, il contient : 1o. des Prières spéciales, autorisées et bien choisies ; 2o. des Conseils pratiques et succincts, lesquels sont ensuite développés et appliqués par qui de droit.

SES AVANTAGES. 1o. Avant la première Communion, le Recueil est pour les enfants comme un PETIT MANUEL pratique qui les dirige graduellement ; et après le *Grand Jour* il lui rappelle, avec leurs sentiments et leurs pieuses promesses, les principales pratiques de la religion. Son influence est salutaire et durable.

2o. A cause de la modicité du prix, il est permis aux pasteurs des âmes de distribuer le Recueil, à tous les enfants d'une paroisse ou d'un pensionnat qui, bien souvent, ne possèdent pas un livre spécial pour se préparer au Grand Jour.

3o. Par suite de sa grande diffusion, le *Petit Recueil* établit une vaste et précieuse union de prières entre les nombreux convives du divin banquet. Cet important résultat doit être vivement apprécié et désiré par les enfants, ainsi que par les pasteurs des âmes tout particulièrement intéressés à le favoriser.

La Sainte Bible, ancien et nouveau testament, récit et commentaire, par M. l'abbé Salmon, du diocèse de Paris, 1 vol. in 4 de 550 pages. illustré de deux cent quarante gravures, d'après Schnorr, et précédé des approbations de Mgr Meignan, évêque de Chalons, et de Mgr Gaspard Mermillod, évêque d'Hébron, vicaire apostolique de Genève. Relié chagrin plein, avec ornements dorés sur les plats. Prix : \$8.00.

Toute famille chrétienne devrait avoir chez elle le livre de Dieu et lui donner la place d'honneur au foyer domestique. C'est bien ainsi que l'ont compris et pratiqué nos pères, aux âges de fer-veur et de foi.

On s'est habitué de nos jours à se passer de la parole sainte avec une indifférence que rien ne justifie. Les anciennes éditions de la Bible à l'usage des fidèles étaient devenues rares, on a cru que certaines productions dites ou prétendues pieuses, souvent sans autorité et sans valeur, pourraient remplacer ce livre si cher à nos pères.

On a réagi ainsi contre certaines exagérations du Protestantisme qui assure que, dans la religion, l'Écriture est tout, et croit sauver le monde en l'inondant de traductions plus ou moins erronées des livres saints.

On est allé trop loin. Il faut au chrétien la parole de Dieu. Seulement sous quelle forme doit-elle être présentée aux fidèles ? L'Église, avec raison, ne désire point que des traductions en langue vulgaire soient mises indistinctement dans toutes les mains. Elle se défie du traducteur ou du lecteur et, pour prévenir les fausses interprétations, elle demande que la partie dogmatique et morale soit accompagnée d'un commentaire. D'autre part, elle ne saurait approuver l'imprudence de ceux qui donnent à la jeunesse, dans leur intégrité, certaines parties de la Bible qui ne sont pas faites pour elle.

Au temps où la foi n'était point attaquée, ce simple récit pouvait suffire, comme on le trouve dans la Bible de Rayaumont. Aujourd'hui que toute l'Écriture a passé au crible de la critique, le lecteur est souvent arrêté par une parole ou par un fait qu'il a entendu condamner au nom de la science. Il faut qu'on lui donne le vrai sens du texte, et qu'on réfute en passant les objections qui se présentent à son esprit.

C'est ainsi que l'auteur a compris sa tâche, et il a mis à s'en acquitter l'étude et les soins qu'elle réclamait. A-t-il réussi ? Nombre de prélats distingués ont bien voulu le lui dire.

Cet ouvrage, dont l'exécution matérielle a été très soignée, est accompagné de 240 gravures de Schnorr. La manière de cet artiste convient à la Bible. Ses planches sont un miroir qui reflète le texte sacré, le renvoie à l'intelligence du lecteur et le grave dans son souvenir. Aussi cette nouvelle production, bien que d'un prix relativement très modéré, ne le cède-t-elle en rien à toutes celles qui sont sorties des presses de la maison Firmin-Didot,

En vente à la librairie J. B. Rolland & Fils, 12 et 14 rue St. Vincent, Montréal.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Organe des Instituteurs catholiques de la province de Québec.

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

PAR LIVRAISON DE 32 PAGES.

Le prix d'abonnement n'est que D'UN DOLLAR par an payable d'avance et D'UN DOLLAR ET DEMI payable à la fin de l'année.

J. B. ROLLAND & FILS.

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Nos. 12 et 14, Rue Saint-Vincent, Montréal.